

LES RÉGIONS

LE DEVOIR, LE JEUDI 22 SEPTEMBRE 1994

Saguenay-Lac-Saint-Jean

Les municipalités et la culture

Le Conseil régional de la Culture (CRC) du Saguenay-Lac-Saint-Jean vient d'entreprendre une vaste étude auprès des 60 municipalités de la région afin de connaître exactement l'ampleur de l'action municipale en matière de culture et les budgets qui y sont consacrés.

La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean se donne ainsi des outils pour être en mesure de mieux négocier une entente globale de développement avec le ministère de la Culture et des Communications.

Par ce *Portrait de l'intervention culturelle municipale* (PICM), le CRC pourra peut-être vérifier une de ses hypothèses de départ: que dans la région, les municipalités consacrent de plus grosses sommes d'argent à la culture que ce qu'en pensent les deux gouvernements. «Dans la région, les municipalités mettent probablement autant d'argent que ce que mettent les gouvernements supérieurs, peut-être même plus», avance Raynald Harvey, agent de recherche au CRC.

Le plus gros subventionnaire de la culture, selon M. Harvey est, le gouvernement fédéral, puis le provincial et enfin les municipalités. Mais une grosse part du gâteau va aux grands organismes installés dans la métropole comme l'Office national du film ou Téléfilm Canada et n'a donc pas d'incidence régionale.

L'étude, qui devrait être terminée à la mi-janvier 1995, est une première au Québec, puisqu'elle évalue toutes les municipalités de la région. Celles-ci ne savent généralement pas très bien quelle part du budget global des loisirs, consacré aux sports et à la culture, va à cette dernière. «Les municipalités n'ont pas le portrait de ce qui se fait chez elles, indique M. Harvey. Aucune municipalité n'a de politique culturelle. Tout se fait à la pièce.»

Les subventions ou les crédits accordés à la culture le sont donc souvent de façon très ponctuelle: un carnaval, une pièce de théâtre, ou via des corporations municipales de qui peut dépendre par exemple une troupe de théâtre.

Le PICM vise également à sensibiliser les municipalités en matière de culture. Elles verront ce qui se fait ailleurs, comment ça se fait. Ces données pourront permettre, entre autres, aux citoyens qui revendiquent un service, de prouver qu'il existe et fonctionne.

Le PICM devrait coûter 25 000 \$, dont 20 000 \$ sont fournis par les MRC et le reste par le CRC.

1400 jours de pêche sur la rivière Nicolet

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Les efforts pour dépolluer la Nicolet rapportent bien, du moins dans sa partie amont.

En effet, la Corporation de gestion des rivières des Bois-Francs aura réussi à susciter près de 1400 jours de pêche sur le tronçon en voie de restauration en amont de Victoriaville, près de Ham. C'est fort près de l'objectif ambitieux que visaient les organisateurs pour un premier été, soit 1600 jours de pêche.

Qui plus est, 61 % des pêcheurs et moucheurs, qui ont fréquenté ce cours d'eau, provenaient de l'extérieur.

Cette rivière beige-agricole, que l'on croise sur la 20, a été l'objet d'une stratégie de restauration ambitieuse au cours des dernières années.

Avec des fonds privés et publics, des gens de cette région ont entrepris de reconstruire des fosses et des obstacles dans ce cours d'eau miné par l'érosion, pour y reconstituer l'ancienne population de truites.

A plus long terme, le projet vise à recréer les eaux froides d'antan, condition essentielle de maintien d'une population de salmonidés en santé.

D'importants travaux de revégétation des rives des cours d'eau secondaire devront être entrepris au cours des prochaines années pour réussir cet exploit peu banal.

Le Québec des régions aux urnes

288 000 électeurs retournent dans l'isoloir en novembre pour élire leurs représentants municipaux

RACHEL DUCLOS
LE DEVOIR

Une élection en suit une autre: les électeurs de 21 municipalités de plus de 20 000 habitants et ceux de plus de 220 autres de moindre importance devront voter encore le 6 novembre prochain, cette fois pour élire leur nouveau conseil municipal.

Outre 13 municipalités, dont Montréal, qui font partie de la région métropolitaine, huit villes importantes tiendront des élections: Sherbrooke, Trois-Rivières, Lévis, Rimouski, Baie-Comeau, Rouyn-Noranda, Trois-Rivières-Ouest et Shawinigan.

Les candidats potentiels ont jusqu'au 14 octobre pour se porter candidat. Plusieurs maires sortants ont indiqué qu'ils ne se représenteraient pas. C'est le cas, entre autres, à Baie-Comeau, où le maire sortant Roger Thériault est en poste depuis 1982. Les vieilles rancœurs qui subsistent depuis la fusion de Baie-Comeau et de Hauteville, en 1982, pourraient refaire surface. A Shawinigan, il pourrait également être question de fusion. Le maire Roland Desautels ne se représente pas, mais, à son avis, la fusion des trois centres urbains qui regroupent 46 000 personnes (Shawinigan, Shawinigan-Sud et Grand-Mère) devra tôt ou tard être discutée.

Le taux de participation est historiquement moins élevée aux élections municipales qu'aux scrutins provinciaux et nationaux.

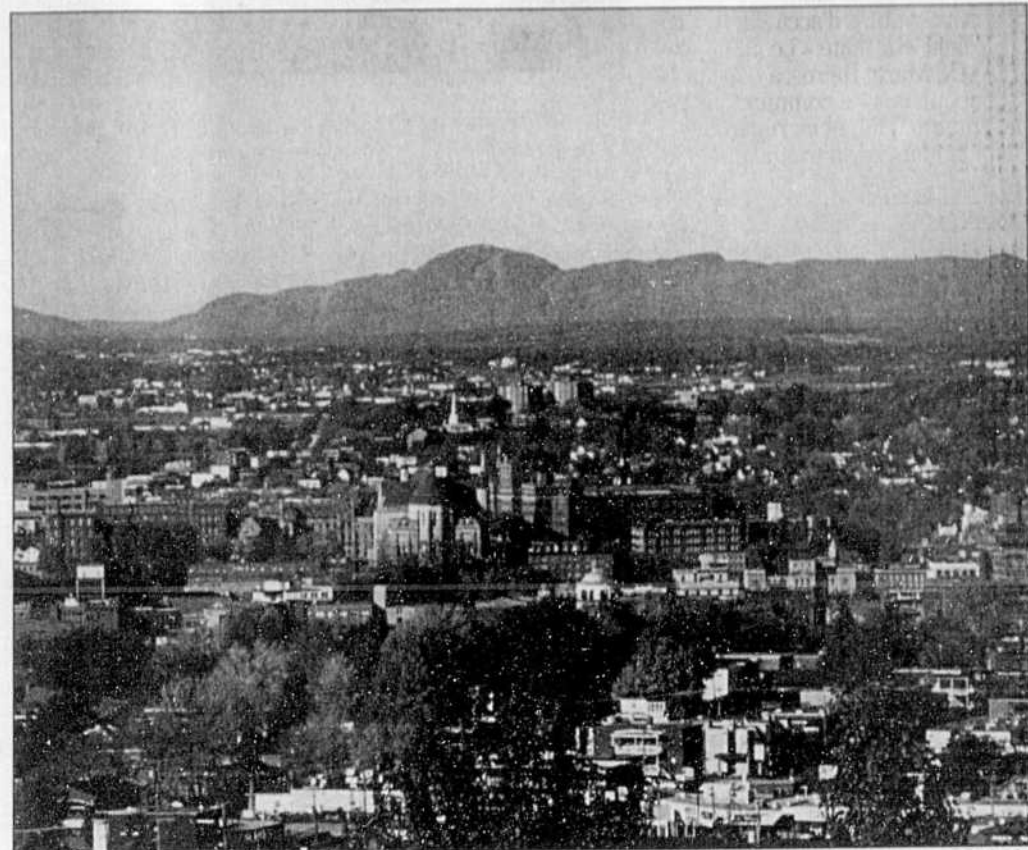
C'est à Baie-Comeau, une municipalité de 26 000 habitants, que les citoyens votent le plus. Soixante-et-onze pour cent des électeurs ont l'habitude de voter. Trois-Rivières suit avec 62,7 %, puis Lévis, avec 60,2 %.

C'est la population de Trois-Rivières-Ouest qui s'intéresse le moins à l'élection de ses représentants municipaux, puisque seulement 37,8 % des électeurs vont voter. Rouyn-Noranda est la deuxième ville où les citoyens s'intéressent le moins aux élections municipales avec un taux de participation de 44 %.

Les budgets d'élection varient énormément d'une ville à l'autre. Trois-Rivières-Ouest a un budget équivalent à celui de sa jumelle Trois-Rivières pour une population deux fois moindre. Le budget est de 160 000 \$ à Trois-Rivières qui compte 49 000 habitants, et de 159 377 \$ à Trois-Rivières-Ouest qui compte 20 000 habitants. Sherbrooke, la plus peuplée de ces villes — 76 500 habitants — consacre le plus gros budget à l'élection, soit 534 600 \$.

C'est la ville de Lévis qui consacre le plus gros budget par électeur, soit 8,13 \$. Elle est suivie par Trois-Rivières-Ouest: 7,93 \$, puis par Sherbrooke, 6,99 \$.

Rouyn-Noranda est économe puisqu'il n'en coûte que 3,03 \$ par électeur. Trois-Rivières suit avec 3,24 \$.



Sherbrooke consacre plus de un demi-million à l'élection.

PHOTO ARCHIVES

Écoles de quartier et de village

Les petites écoles illégales, attendent le prochain ministre de l'Éducation

Le PQ tiendra-t-il ses promesses?, se demandent les parents

RACHEL DUCLOS
LE DEVOIR

L'arrivée du nouveau gouvernement péquiste à Québec enchante les parents des trois écoles illégales de Batiscan, Jonquière et Lefebvre. «Tenez-bon», leur a dit Jacques Parizeau en campagne électorale. Les parents se le tiennent pour dit et son fin prêts pour la bataille finale qui s'amorcera dès que le nouveau ministre de l'Éducation sera en poste. Leur école, ils la veulent.

A Batiscan, le député élu, le péquiste Yves Beaumier, dit être un ardent défenseur de la bataille pour la survie de la dernière école du village. Il s'est d'ailleurs proposé comme «coordonnateur» entre la Commission scolaire Samuel-De-Champlain, de Cap-de-la-Madeleine et les parents de Batiscan. Ensemble, ils cherchent des solutions qui devraient être prêtes avant la nomination du ministre de l'Éducation. La commission scolaire, comme ses consœurs de Jonquière et de Drummondville, est prête à rouvrir l'école. «A condition que nous disposions d'une somme d'argent spéciale et récurrente», dit André Pelletier, directeur général de la Commission scolaire Samuel-De-Champlain.

Cette somme devrait venir avec la nouvelle politique sur la préservation de la dernière école de quartier ou de village qu'a promise le Parti québécois, soutient le député de Champlain. Mais cette politique doit encore être définie et que des crédits doivent lui être alloués.

Cette politique pourrait impliquer la municipalité pour faire de l'école une école communautaire, croit M. Beaumier. «Pour l'entretien des locaux, des ententes peuvent se faire.» Les locaux vides pourraient également servir à la municipalité.

Cette participation de la municipalité est envisagée par plusieurs organismes, dont Solidarité rurale qui soutient que l'école et la municipalité pourraient même partager les services de secrétariat. Des chercheurs de la chaire de recherche en développement des petites collectivités de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue ont pour leur part proposé, dans le cas d'une école de la région, que la municipalité prenne en charge la gestion de l'école.

Les dernières actions entreprises par les parents de différentes régions pour empêcher la fermeture de la dernière école du quartier ou du village soulèvent plusieurs questions dans le milieu.

«En éducation, on n'a pas de mécanismes comme on s'en est donné en environnement», souligne Réal Lajoie, chef de l'Unité de santé publique de l'hôpital de Chicoutimi. Ce n'est pas seulement le scolaire qui est concerné. Il y a des implications sociales plus grandes. Un forum régional sur l'avenir des petites écoles aura lieu sous peu dans la région.

«On cherche qui, légitimement et sans mettre de l'huile sur le feu, pourra trouver des moyens différents et avec la collaboration de la communauté», dit M. Lajoie. Les questions qu'il se pose sont partagées par beaucoup d'intervenants sociaux et de parents qui ont l'éducation et la survie

des villages à cœur.

Certains seraient partisans d'une prise en charge de la gestion des écoles par les municipalités régionales de comté, constituées d'élus de tous les villages. D'autres parlent de la centraliser au ministère de l'Éducation. Qui devrait décider de la fermeture d'une école? La communauté, la commission scolaire, les deux? Comment doit se prendre cette décision?

Prioriser les petites écoles

Le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie, la Côte-Nord et l'Abitibi-Témiscamingue sont des régions confrontées depuis belle lurette aux fermetures d'écoles. Certaines commissions scolaires ont innové dans leur vision des petites écoles de façon à préserver ce noyau de la vie du village.

La Commission scolaire Vallée-de-la-Matapédia, dont le siège social est à Amqui, a mis au point, il y a deux ans, une politique de gestion des petites écoles. «Nous avons trouvé un moyen de maintenir les petites écoles ouvertes plus longtemps», dit Jean-Paul Quimper, directeur des services éducatifs. Alors que des commissions scolaires ferment des écoles où il reste encore une centaine d'élèves, les écoles de la Commission scolaire Vallée-de-la-Matapédia fonctionnent souvent avec moins de trente élèves. L'an dernier, une école de huit élèves était encore ouverte. Elle a dû fermer cette année. «On se dit que si on ne faisait pas ça, on ferait mourir une partie du territoire», explique M. Quimper.

C'est à partir du moment où il ne reste qu'une trentaine d'élèves et que l'école coûte trop cher à administrer que la commission scolaire commence à appliquer sa politique. «Au lieu de fermer radicalement, on convient avec les parents du nombre d'années pendant lesquelles l'école va rester ouverte», dit M. Quimper. Ils savent trois ou quatre ans d'avance comment ça va se passer.

Dès la première année, un ou deux degrés sont déménagés dans une école plus grosse située dans un village voisin. Ce sont les parents qui décident des degrés qu'ils acceptent de déménager. Dans l'école, il ne reste que deux enseignants, qui enseignent chacun à des classes de deux degrés. Les classes à trois degrés ont été abolies à la demande des parents.

Peu à peu, les parents acceptent la fermeture de l'école. «Ils en viennent à reconnaître qu'il y a moins de vie scolaire, d'activités structurées et de spécialistes que dans une autre école», soutient M. Quimper.

À la fermeture de l'école, la commission scolaire reste propriétaire du bâtiment, mais définit sa nouvelle vocation avec la municipalité. «La bâtisse sert quand même. Et si la clientèle le justifie, l'école peut rouvrir», dit M. Quimper.

Évidemment, la mise en place d'une telle politique exige des budgets réservés exclusivement à la préservation des écoles. «Il faut que ça fasse partie des priorités de la commission scolaire», affirme Jean-Paul Quimper qui précise que les budgets de la Commission scolaire Vallée-de-la-Matapédia sont d'abord alloués pour le maintien des écoles, puis ailleurs. «Ça ne nous permet pas d'économiser, mais ça nous permet de planifier et de respecter la population.»

L'UQTR accroît sa collaboration avec l'Afrique

Trois-Rivières (PC) — La réputation de l'Université du Québec à Trois-Rivières n'est plus à faire à Madagascar et au Maroc où le département d'administration et d'économie contribue par le biais de projets de 1,5 million \$ au renforcement de la formation dans ces pays de l'Afrique francophone.

Les drapeaux des nouveaux partenaires étaient bien en évidence, lundi matin, dans une salle du pavillon Pierre-Boucher où la direction et ses invités ont vanté la collaboration qui assure, d'ores et déjà, le succès des projets.

Depuis 1985, l'UQTR participe à la mise sur pied et au fonctionnement de l'Institut national des sciences comptables et de l'administration des entreprises (INSAC) d'Antananarivo, capitale de Madagascar. En mars dernier, une nouvelle entente a été signée dans le cadre du Programme de renforcement institutionnel en matière technologique en Afrique francophone (PRITAF), un projet financé par l'ACDI (Agence canadienne de développement international).

Cette nouvelle collaboration devrait se concrétiser par l'autonomie pédagogique de l'Institut. L'UQTR travaillera, en fait, à la consolidation de la gestion académique et administrative de l'INSAC. Au cours des deux prochaines années, l'INSAC recevra une dizaine de professeurs trilingues. À l'inverse, l'Institut recevra des Malgaches pour des stages de formation et de perfectionnement.

Depuis 1987, 37 missions ont été réalisées auprès de l'INSAC qui cumule quelque 1000 diplômés dont 40 % sont des femmes. L'ACDI encourage d'ailleurs la participation de celles-ci au développement socio-économique.

Le directeur du bureau de liaison université-milieu, M. André Quirion, a insisté sur l'origine des objectifs de l'INSAC. «La politique est claire, c'est l'Institut qui établit ses besoins. Nous n'arriverons pas à Madagascar avec des solutions nord-américaines toutes faites. C'est très important pour nous de respecter la culture», a-t-il dit.

Directrice générale de l'INSAC, Mme Juliette Joëlle Raharisoa a souligné la capacité de s'adapter du corps professoral de l'UQTR. La dimension humaine est omniprésente et grandement appréciée des étudiants», a-t-elle ajouté.

Mme Raharisoa compte, entre autres, sur l'expertise de l'UQTR pour procéder à l'informatisation généralisée de la bibliothèque — «bien fournie» — du centre de formation.

Responsable du projet, M. Jacques Brisoux a quant à lui rappelé l'importance de faire de l'INSAC un leader. Son importance est primordiale dans le contexte de libération économique et de modification du rôle de l'État.



La Commission scolaire Vallée-de-la-Matapédia a mis au point, il y a deux ans, une politique de gestion des petites écoles.

PHOTO ARCHIVES

ÉCONOMIE

XXM	TSE-300	DOW JONES	\$ CAN	OR
↓	↓	↓	↑	↑
-10,89 2071,57	-18,25 4358,62	-17,49 3851,60	+0,01 74,57	+0,50 394,10

Craintes à Wall Street



PHOTO AP

POUR UNE DEUXIÈME séance consécutive, les craintes de voir s'élever les taux d'intérêt ont déprimé les cours à la bourse de New York. L'indice Dow Jones a ainsi perdu 17,49 points pour clôturer à 3851,80 points hier après-midi. Ces craintes ont été alimentées par les déclarations en ce sens faites hier matin par un ancien gouverneur de la Réserve fédérale, Wayne Angell.

De petits actionnaires d'Asbestos s'apprêtent à poursuivre Mazarin et la SNA

En vendant le bloc de contrôle de la Société Asbestos, «le gouvernement semble avoir transféré son pouvoir d'oppression», selon le comité qui défend ces investisseurs

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

De petits actionnaires de la Société Asbestos envisagent de lancer une poursuite «pour oppression» contre la Société d'exploration minière Mazarin et la Société nationale d'amiante (SNA).

En vendant le bloc de contrôle de la Société Asbestos à Mazarin, «le gouvernement semble avoir transféré son pouvoir d'oppression», a indiqué, hier, Carmand Normand, coprésident du Comité pour le traitement égal des actionnaires minoritaires de la Société Asbestos qui feront valoir leur point, aujourd'hui à Québec, lors de l'assemblée annuelle de cette compagnie.

Tout en achetant en 1992 de la SNA le bloc de contrôle de la Société Asbestos, soit 54,6 % des actions, Mazarin a aussi acquis une créance de 58 millions \$ qui représentent les avances que le gouvernement a consenties au fil des ans à Asbestos. «Mazarin est dans une drôle de position: elle est à la fois le principal créancier et le principal actionnaire», constate M. Normand, qui a récemment pris connaissance de l'offre

d'achat présentée par Mazarin et des documents connexes mis à la disposition du public par la Commission des valeurs mobilières du Québec.

«Qu'arrive-t-il du devoir d'un actionnaire principal de négocier, au nom de tous les autres actionnaires de l'entreprise, la dette d'une société?», se demande M. Normand. «Mazarin n'a aucun intérêt à voir cette créance réduite, note-t-il. Nous pourrions demander leur démission» (celle des dirigeants de Mazarin au conseil d'Asbestos).

En utilisant cette créance, Mazarin, qui «prétend avoir des droits acquis sur le cash flow d'Asbestos, siphonne tous les bénéfices de l'entreprise», fait valoir M. Normand.

Cette créance, dont le remboursement absorbe aujourd'hui la presque totalité du fond de roulement d'Asbestos, est sans doute au départ «illécite et illégale» puisque la SNA a avancé ces sommes pour maintenir

des emplois et pour poursuivre les objectifs sociaux du gouvernement, non pas pour le bénéfice des tous les actionnaires d'Asbestos, soutient M. Normand.

Selon lui, il est manifeste que Mazarin a obtenu cette créance pour rien en achetant les actifs de la SNA

Le gouvernement et la SNA demeurent responsables des poursuites intentées avant la clôture de la transaction

pour 34 millions \$, soit le bloc de contrôle d'Asbestos, les Mines Bell, 19 millions \$ de bénéfices accumulés de la SNA et quelque 20 millions \$ des surplus des caisses de retraite. M. Normand s'étonne que le gouvernement accepte de radier la valeur de cette dette en la transférant à Mazarin sans avoir offert une occasion semblable aux petits actionnaires. «Un autre exemple d'oppression», souligne-t-il.

À l'égard des surplus des caisses de retraite, les petits actionnaires pourraient également réclamer leur dû, estime M. Normand.

Par ailleurs, le coprésident du Comité des petits actionnaires trouve

singulier que Mazarin, en vertu de l'article 12.3.2 de son offre d'achat, soit indemnisée par le gouvernement pour tout litige impliquant les actionnaires minoritaires de la Société Asbestos. «Ou bien Mazarin est responsable de ses actes à titre d'actionnaire majoritaire, ou bien elle est irresponsable», raisonne-t-il.

En vertu de cet article de l'offre d'achat, Mazarin sera indemnisée par le gouvernement pour un maximum de 50 millions \$ pour toute poursuite intentée contre elle par les actionnaires minoritaires d'Asbestos dans les cinq ans suivant la clôture de la transaction. Par la suite, cette couverture est réduite à 5 millions \$ ou à une somme qui est fonction du flux monétaire provenant des actifs acquis.

En revanche, le gouvernement et la SNA demeurent responsables des poursuites que les actionnaires minoritaires ont intentées avant la clôture de la transaction et qui frisent les 200 millions \$. À cet égard, M. Normand a souligné que «les petits actionnaires tendaient la main au gouvernement québécois nouvellement élu pour trouver une solution à ce litige».

LES COMPAGNIES D'ASSURANCE DE PERSONNES DU MOUVEMENT DESJARDINS ET VOS DROITS

SELON LA «LOI SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DANS LE SECTEUR PRIVÉ»

Un nombre de plus en plus grand d'entreprises du secteur privé détiennent des renseignements personnels sur leurs clients, et ce sous différentes formes : écrites, graphiques, sonores, visuelles, informatisées et autres. Pour cette raison, le gouvernement québécois a adopté la «Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé», loi qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1994.

Nous vous donnons ici l'occasion de vous familiariser avec le contenu de cette loi et de vous renseigner sur vos droits et recours en ce qui concerne l'accès à votre dossier et la rectification des renseignements personnels qu'il contient.

Chaque compagnie d'assurance de personnes du Mouvement Desjardins qui recueille des renseignements sur vous les consigne dans un dossier et ne peut les utiliser que dans le but de vous permettre de bénéficier des différents services financiers d'assurances, de rentes, de crédit et autres services complémentaires qu'elle propose. Chaque compagnie utilise également ces renseignements pour vous aviser des améliorations qui sont apportées à ces services ou vous informer des nouveaux services qui pourraient répondre encore mieux à vos besoins. Les renseignements à votre dossier ne seront consultés que par le personnel de la compagnie qui doit y avoir recours dans l'exercice de ses fonctions.

Si vous le désirez, vous pouvez consulter les renseignements personnels que votre compagnie d'assurance de personnes du Mouvement Desjardins possède sur vous à ses bureaux. Vous avez aussi le droit de faire corriger ces renseignements personnels si vous démontrez qu'ils sont inexacts, incomplets, équivoques, périmés ou non nécessaires. De plus, si vous croyez qu'un renseignement personnel détenu par cette compagnie devrait être complété par des informations ou explications supplémentaires, vous pouvez demander de faire inclure dans votre dossier vos commentaires personnels. Toute demande de consultation et de rectification doit toutefois être transmise au préalable par écrit.

La consultation et la rectification de votre dossier sont gratuites. Cependant, si vous désirez obtenir la transcription, reproduction ou transmission des renseignements contenus à votre dossier, votre compagnie d'assurance de personnes du Mouvement Desjardins peut vous demander d'en acquitter les frais. Elle vous informera alors des tarifs qui s'appliquent à votre demande.

Il peut arriver, si vous avez fait une demande de crédit, que la compagnie d'assurance de personnes du Mouvement Desjardins à laquelle vous vous êtes adressé demande un rapport de crédit à une agence de renseignements. Dans un tel cas, vous avez le droit de demander l'accès à votre dossier et la rectification des renseignements qui y sont contenus en adressant une demande écrite à cette fin à l'agent de renseignements. Pour connaître le nom et l'adresse de l'agence de renseignements et recevoir les explications requises, adressez-vous par écrit à votre compagnie d'assurance de personnes du Mouvement Desjardins.

En vertu de la Loi, chacune des compagnies d'assurance de personnes du Mouvement Desjardins peut se constituer une liste de ses clients respectifs à des fins de prospection commerciale ou de philanthropie. Bien qu'il soit à votre avantage de demeurer inscrit sur ces listes d'envoi, vous pouvez, si vous le désirez, en faire rayer votre nom, en faisant une demande écrite au siège social.

Si jamais une mésentente devait survenir entre vous et une des compagnies d'assurance de personnes du Mouvement Desjardins au sujet de l'exercice de vos droits, veuillez noter que la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé donne à la Commission d'accès à l'information tous les pouvoirs nécessaires pour la régler. Dans un tel cas, vous devrez toutefois présenter votre demande à la Commission à l'intérieur de certains délais prescrits par la Loi.

Pour toute demande de renseignements, veuillez vous adresser au Responsable de l'accès à l'information de votre compagnie d'assurance :

Assurance-vie Desjardins inc.
200, avenue des Commandeurs
Lévis (Québec) G6V 6R2

La Compagnie Laurentienne/Impériale
1100, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H3B 4N4

La Corporation d'assurance de personnes La Laurentienne
500, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1K 7E3

La Laurentienne Vie inc.
500, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1K 7E3

L'Impériale, compagnie d'assurance-vie
195 St. Clair Avenue West
Toronto, Ontario M4V 1N7



**Groupe vie
Desjardins-Laurentienne**

UAP fait l'acquisition de Fort Ignition

LE DEVOIR

UAP a étendu son déploiement national à Winnipeg, hier, en annonçant la signature d'une entente de principe en vue de l'achat de toutes les actions en circulation de Fort Ignition.

Fort Ignition est un distributeur de pièces et accessoires de remplacement pour automobiles et autres véhicules moteurs. Ses ventes dépassent les 50 millions \$, réparties sur un réseau de 36 points de vente (dont 31 magasins corporatifs) situés pour la majorité dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. La compagnie a également des activités en Ontario.

UAP effectuera la transaction par l'entremise de son filiale UAP/NAPA Automotive Western Partnership.

Selon Jean Douville, président du conseil et chef de la direction, «l'acquisition envisagée s'inscrit bien dans la stratégie de croissance de UAP, laquelle favorise entre autres le développement d'une présence significative dans toutes les régions du Canada. À cet égard, les marchés desservis par Fort Ignition raffermiront la présence de UAP dans les provinces de l'Ontario, de la Saskatchewan et de l'Alberta alors qu'ils lui permettront d'accroître de façon significative sa position au Manitoba.»

UAP a réalisé des ventes consolidées de plus de 500 millions \$ au cours de son dernier exercice terminé le 31 décembre 1993.

EN BREF

CONTRAT ENTRE MINÉRAIS LAC ET L'ARGENTINE

Buenos aires (AFP) — Minerais Lac a signé hier un accord avec les autorités argentines pour l'exploitation des gisements d'or avec un investissement de 7 millions \$, a-t-on appris officiellement. L'entreprise minière argentine Gold Corporation sera associée à la société canadienne pour les gisements d'or d'El Carmen et El Veladero, situés au pied de la cordillère des Andes, dans la province de San Juan, à quelque 1300 km à l'ouest de Buenos Aires. L'investissement total devrait atteindre 17 millions \$, la compagnie locale apportant 10 millions.

LE FMI POURRAIT ACCORDER 9 MILLIARDS \$ À LA RUSSIE

Washington (AFP) — Le Fonds monétaire international pourrait accorder «dans les deux mois» à la Russie un crédit stand-by de 8 à 9 milliards de dollars, selon un responsable américain qui a requis l'anonymat. Ce responsable s'exprimait avant la visite du président russe Boris Eltsine à Washington mardi et mercredi prochains. Ce montant est bien supérieur à celui auquel la Russie pourrait prétendre actuellement au titre de sa quote-part au FMI, qui est d'environ trois milliards.

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

TransCanada PipeLines Limited

Demande relative aux droits en vigueur le 1^{er} janvier 1995

L'Office national de l'énergie ("l'Office") tiendra une audience publique pour instruire une demande déposée par TransCanada PipeLines Limited ("TransCanada") le 29 juin 1994, en vertu de la partie IV de la Loi sur l'Office national de l'énergie ("la Loi"), afin d'obtenir certaines ordonnances portant sur les droits qu'elle pourra percevoir pour ses services du 1^{er} janvier au 31 décembre 1995.

La demande de TransCanada inclut le rapport d'un groupe de travail réunissant divers participants de l'industrie. Ce rapport, conformément à la décision RH-4-93 de l'Office, a décrit seulement les questions résolues par le groupe de travail.

L'audience commencera à 13 h le 9 janvier 1995 (l'endroit sera déterminé ultérieurement).

Toute personne souhaitant intervenir à cette audience doit déposer une intervention écrite auprès du Secrétaire de l'Office et en signifier trois copies à TransCanada, à l'adresse suivante :

M. James M. Murray
Avocat-conseil général
Litige et Réglementation
TransCanada PipeLines Limited
1900 - 111, 5^e avenue s.o.
CP 1000, Succursale M
Calgary (Alberta)
T2P 4K5

Téléphone : (403) 267-8511
Télécopieur : (403) 267-1055

TransCanada fera parvenir une copie de sa demande à chaque intervenant.

Les personnes intéressées qui désirent faire des commentaires au sujet des questions à l'étude et du rapport du groupe de travail doivent le faire tel qu'il est indiqué au paragraphe 2 des instructions relatives à la procédure et signifier ceux-ci à toutes les parties à l'audience RH-4-93. Les interventions écrites doivent être reçues au plus tard à midi le jeudi 6 octobre 1994. Le Secrétaire publiera ensuite une liste des parties.

Toute personne ne désirant pas intervenir à l'audience mais souhaitant faire un commentaire au sujet de la demande doit, au plus tard à midi le mardi 22 novembre 1994, écrire au Secrétaire de l'Office et faire parvenir une copie de sa lettre à TransCanada.

On peut se renseigner au sujet de la procédure de cette audience (ordonnance d'audience RH-4-93) ou des Règles de pratique et de procédure de l'Office national de l'énergie, R.C.C., 1978, ch. 1057, telles que modifiées (les deux documents sont disponibles dans les deux langues officielles) en s'adressant au Secrétaire par écrit ou en téléphonant à Diana Saunders, Agent de réglementation, au (403) 299-2716.

J. S. Richardson
Secrétaire
Office national de l'énergie
311, 6^e avenue s.o.
Calgary (Alberta)
T2P 3H2

Télécopieur : (403) 292-5503

ÉCONOMIE

Paul Martin mise sur la croissance pour réduire le déficit

À cause de l'impact des taux d'intérêt, l'opposition et les milieux d'affaires pensent qu'il devra hausser les taxes

Ottawa (PC) — Augmenter les taxes serait la dernière chose à faire pour lutter contre le déficit, affirme le ministre des Finances, M. Paul Martin.

La création d'emplois et la réduction des dépenses sont des solutions préférables pour mettre de l'ordre dans les livres, a-t-il déclaré au cours d'une entrevue.

«Comme je l'ai déjà dit, peu importe ce qui va arriver, nous allons atteindre nos objectifs en ce qui concerne le déficit.»

«Certes, il y a des choses à faire au niveau fiscal et cela veut dire des compressions de dépenses. Je crois qu'une augmentation des taxes ne peut être envisagée qu'en dernier ressort», a précisé M. Martin.

Les milieux d'affaires et l'opposition commencent néanmoins à craindre une augmentation prochaine des charges fiscales.

Mais pour M. Martin, les hausses de taxes ne feraient qu'étouffer la création d'emplois. Des réductions de dépenses sont, par contre, déjà à l'étude; elles vont de l'élimination des postes de gardien de phare à des compressions dans le programme d'assurance-chômage.

A cause des taux d'intérêts élevés que prévus, on anticipe que le gouvernement ratifiera ses objectifs de réduction du déficit qui étaient de 42 milliards \$ l'an dernier et de 25 milliards \$ en 1996-1997. M. Martin a refusé de dire de combien le déficit réel s'écarterait de l'objectif ou quelles compressions budgétaires supplémentaires seraient nécessaires. «N'importe qui avec un crayon ou une calculatrice peut faire l'exercice, a-t-il dit. Nous avons fait une série de prévisions en ce qui a trait aux taux d'intérêt et les gens savent où ils se situent aujourd'hui.»

Dans son premier budget, le printemps dernier, M. Martin s'était en effet appuyé sur des taux d'intérêt de 4,5 % cette année. Or, ils ont monté juste sous la barre des 7 % au cours de l'année et sont demeurés à un point de pourcentage au-dessus du taux projeté dans le dernier budget. Chaque point de pourcentage d'augmentation des taux d'intérêt coûte 1,7 milliard \$ de plus au gouvernement fédéral la première année et 3 milliards \$ à compter de la troisième année à cause des intérêts composés.



Paul Martin: «Il y a un tas de choses qui vont bien.»

En raison du niveau actuel des taux d'intérêt, certains économistes affirment que le ministre devra couper 10 milliards \$ dans les dépenses de son budget de 1996-1997 pour rencontrer ses objectifs.

Le chiffre le plus important à surveiller sera donc celui du taux d'intérêt anticipé, car il déterminera la distance qui séparera la réalité de l'objectif et le niveau de compressions nécessaires pour rapprocher les deux. «De toute évidence, ce sera la variable clé. Je crois que nous nous en tiendrons à une prévision prudente.»

M. Martin a ajouté que les libéraux n'allaient pas répéter l'erreur de l'ancien gouvernement conservateur à qui il reproche de ne pas s'être occupé du déficit pendant la période de croissance économique du milieu des années 1980.

Le meilleur moment pour réduire le déficit, c'est lorsque l'économie est forte, a-t-il dit.

Malgré sa position fiscale délicate, M. Martin a ajouté que sa responsabilité de ministre des Finances n'était pas à ce point sombre.

«Il y a un tas de choses qui vont bien. Nous sommes clairement à un moment favorable de croissance du cycle.» On s'attend en effet à ce que l'économie progresse à un rythme de 4 % cette année, un point de pourcentage de plus que ce qui avait été prévu dans le dernier budget. M. Martin a également souligné qu'il devait composer avec une économie où l'inflation est pratiquement inexistante.

Mise en faillite, la Fédération des producteurs de pommes de terre ne gère plus le plan conjoint

L'organisme continue d'exister comme structure syndicale

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

La Fédération des producteurs de pommes de terre du Québec, affiliée à l'Union des producteurs agricoles (UPA), continue d'exister comme structure syndicale, mais elle a perdu, pour le moment du moins, son chapeau d'administrateur du plan conjoint, en vertu du jugement de faillite rendu contre elle, faute d'avoir obtenu un vote favorable par une majorité de créanciers sur sa proposition concordataire.

Jean-Claude Blanchette, secrétaire général de la Fédération, s'est dit étonné par le déroulement des événements, c'est-à-dire par les décisions du séquestre au sujet des droits de vote accordés aux créanciers.

Le séquestre a refusé de faire participer au vote les neuf syndicats régionaux créanciers en les déclarant «liés» à l'UPA et il n'a donné qu'un seul droit de vote à l'UPA qui croyait en avoir davantage; en revanche, un droit de vote a été donné au bureau d'avocats Joli-Cœur Lacasse, représentant de Richard Constantineau, ex-employé de Pomexpan, congédié, et qui a gagné une cause contre la Fédération qui en a appelé. Le bureau d'avocats est devenu créancier du fait que la Fédération n'a pas payé les frais engendrés par le premier procès.

Finalement, seulement quatre créanciers ont

pu voter sur la proposition concordataire. L'UPA et la Fédération ont voté pour son adoption, alors que M. Constantineau et ses avocats ont voté contre. À défaut d'être acceptée par une majorité de créanciers, la proposition fut rejetée, ce qui amenait alors automatiquement la faillite.

M. Blanchette a mentionné hier que la Fédération étudie présentement la possibilité de reformuler sa proposition, pour la rendre acceptable à une majorité de créanciers.

Il n'est cependant pas question d'accepter la suggestion de Me Gaétan Mathieu, avocat de M. Constantineau, qui demandait à l'UPA, principal créancier dans cette affaire avec une part de 3,8 millions sur une dette totale de quatre millions de dollars, de renoncer à sa part du règlement pour la laisser aux autres créanciers. La proposition concordataire rejetée visait à rembourser aux créanciers 20 % de la dette sur une période de sept ans.

Production non contingentée

Ce verdict de faillite enlève donc à la Fédération la responsabilité d'administrer le plan conjoint des 550 producteurs de pommes de terre qui font partie de neuf syndicats régionaux. Cette Fédération avait une double entité juridique, dont l'une pour s'occuper des activités de promotion, de l'assurance-récolte et stabilisation, ainsi que des paiements anticipés. La pom-

me de terre n'est pas une production contingentée et ce sont les producteurs eux-mêmes qui assurent la commercialisation de leur produit auprès des consommateurs et de l'industrie.

Au fait, Pomexpan, qui a causé les maux financiers de la Fédération, visait précisément à une commercialisation plus efficace. De toute évidence, l'effort n'a pas donné les résultats escomptés, même avec l'appui et la garantie apportés par l'UPA, qui y a laissé 3,8 millions de dollars, sans présumer du règlement qui pourrait encore intervenir entre les créanciers.

Par ailleurs, la Fédération continue d'exister pleinement comme entité juridique et syndicale, qui compte 11 syndicats régionaux, dont deux qui sont actuellement inactifs. Selon M. Morrisette, les représentants des syndicats créanciers auraient sans doute voté comme la Fédération et l'UPA, si le séquestre leur en avait donné le droit, puisqu'il y a eu une tournée des régions au cours de l'été et une assemblée générale où la majorité des délégués ont voté en faveur de la proposition concordataire.

Me Mathieu voit pour sa part la situation dans une toute autre perspective. Il soutient que l'UPA est à toutes fins utiles «une créature de l'État qui s'est bâti un petit royaume». Il avance aussi que l'UPA voulait mettre la Fédération en tutelle et s'en servir uniquement pour percevoir les cotisations des producteurs.

Le projet d'acquisition de Maclean Hunter devant le CRTC

Rogers plaide pour le monopole dans la câblodistribution

Hull (PC) — Une ville est mieux servie par un seul câblodistributeur que par plusieurs, ont soutenu hier les dirigeants de Rogers Communications.

«La programmation générale s'en trouve probablement améliorée», a affirmé le vice-président du conseil d'administration de Rogers, Phil Lind, devant le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.

Le fait qu'il y ait plus d'un câblodistributeur dans une ville ne stimule pas une saine compétition car, contrairement à ce qui se passe dans les journaux, les compagnies de câble ne se font pas concurrence sur le même territoire, a dit M. Lind.

Le CRTC tient ces jours-ci des audiences publiques pour déterminer s'il entérinera ou non l'acquisition par Rogers de Maclean Hunter, ac-

quisiteur d'agrandir considérablement son empire actuel. Si l'entente est approuvée, Rogers contrôlera 26 réseaux de câble, des stations de radio à Ottawa et à Kitchener, une station de télévision affiliée au réseau CTV, la chaîne de journaux Sun, le quotidien d'affaires Financial Post ainsi qu'un groupe de revues dont L'Actualité, Maclean's et Châtelaine.

Au cours de la seconde journée d'audiences, les commissaires ont examiné les effets possibles de l'acquisition sur le service de câblodistribution. Ils ont notamment voulu obtenir des garanties que Rogers laisserait d'autres voix s'exprimer à travers son réseau.

Le vice-président du CRTC, Bud Sherman, a affirmé que la présence de plus d'un câblodistributeur sur un même territoire laisse les opérateurs aux aguets, même s'ils opé-

rent dans des voisinages différents.

«Est-ce que je me fais des illusions?», a-t-il demandé. Sans répondre directement, le président de Rogers Communications, Ted Rogers, a soutenu qu'un câblodistributeur plus gros serait en mesure d'offrir un plus grand choix de canaux. «La question de l'accès au réseau est cruciale», a renchéri M. Sherman.

Rogers Communications s'est engagée à donner priorité aux services autorisés par le CRTC, dont les canaux de télévision spécialisés qui doivent entrer en opération le 1er janvier prochain. La compagnie a ajouté qu'elle avait élaboré un certain nombre de lignes directrices qui permettraient, par exemple, aux journaux de louer de l'espace sur le réseau de Rogers leur permettant d'offrir de nouveaux services comme les annonces classées télévisées.

DEVICES ÉTRANGÈRES
(EN DOLLARS CANADIENS)

Afrique du Sud (rand)	0,404
Allemagne (mark)	0,86471
Australie (dollar)	1,0307
Barbade (dollar)	0,701
Belgique (franc)	0,043713
Bermudes (dollar)	1,3702
Brésil (real)	1,5749
Caribbes (dollar)	0,5097
Chine (renminbi)	0,1644
Espagne (peseta)	0,01095
États-Unis (dollar)	1,3410
Europe (ECU)	1,6916
France (franc)	0,2537
Grèce (drachme)	0,0062
Hong Kong (dollar)	0,1804
Indonésie (rupiah)	0,000653
Italie (lire)	0,000894
Jamaïque (dollar)	0,0471
Japon (yen)	0,01372
Mexique (peso)	0,4295
Pays-Bas (florin)	0,7968
Portugal (escudo)	0,00896
Royaume-Uni (livre)	2,1170
Russie (rouble)	0,00060
Singapour (dollar)	0,939
Suisse (franc)	1,0734
Taiwan (dollar)	0,0527
Venezuela (bolivar)	0,0081

SOURCE BANQUE DE MONTREAL

COUP D'ŒIL BOURSIER

Le courrier boursier

MICHEL CARIGNAN
COLLABORATION SPÉCIALE

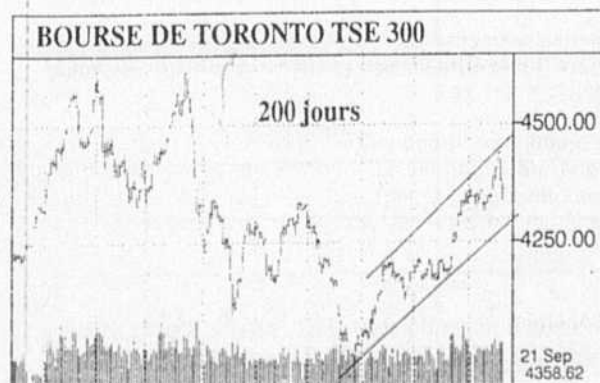
M. Réjean de Québec apporte aujourd'hui une question qui, comme celle d'hier, est un classique dans ma carrière. Question: J'ai l'intention d'acheter des actions du Groupe Transat à 3,00\$. D'après certains analystes le titre devrait valoir 5,00\$. Quel conseil me donneriez-vous?

Réponse: Le meilleur conseil que je pourrais vous donner c'est de ne pas écouter de telle sornettes. Je trouve cela stupide que des analystes puissent dire de telles choses. Voyons donc, si le titre devait valoir 5,00\$, il vaudrait déjà 5,00\$. La valeur d'une action c'est le prix que quelqu'un est prêt à payer pour l'acheter.

Quand elle se transige à 3,00\$, elle vaut seulement 3,00\$. Pour que le prix monte, quelque chose doit se passer. Si un analyste trouve qu'elle devrait valoir plus cher, c'est qu'il l'aime trop. Dans la chronique du samedi 10 septembre, j'ai analysé ce titre. La hausse de 1993 est due à plusieurs acquisitions de la compagnie. Sa chute correspond à la sortie de son rapport annuel où la compagnie disait d'elle-même le plus grand bien.

Toutefois, on peut voir que les investisseurs n'étaient pas de cet avis. Je crois plus prudent d'attendre de voir le titre s'élancer vers 3,75\$ ou 4,00\$ sur de forts volumes. (bris de la tendance baissière A). Cela prouverait que vous n'êtes pas le dindon de la farce dans tout ça, puisque les gros volumes montreraient que ceux qui en savent le plus à propos de cette compagnie, prennent aussi des positions et ne sont pas plutôt en train de trouver des bonnes poires pour acheter leurs canards boiteux. A court terme, il y a des titres plus performants que cela. Vendredi à mon départ de vacances, le titre chutait encore.

Michel Carignan, LE COUP D'ŒIL BOURSIER, rue 455 St-Antoine Ouest bureau 512, Montréal H2Z 1J1. Fax: (514) 392-1616.



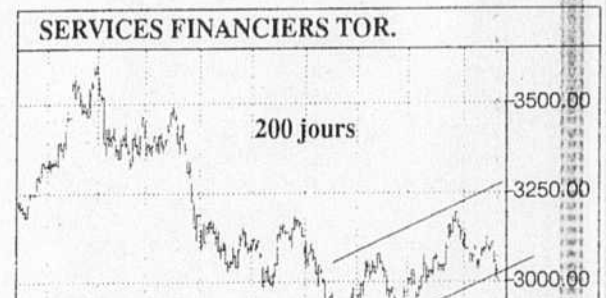
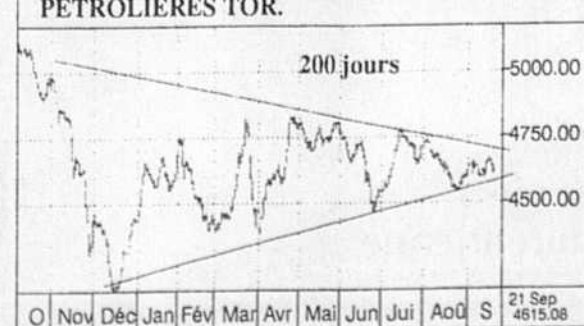
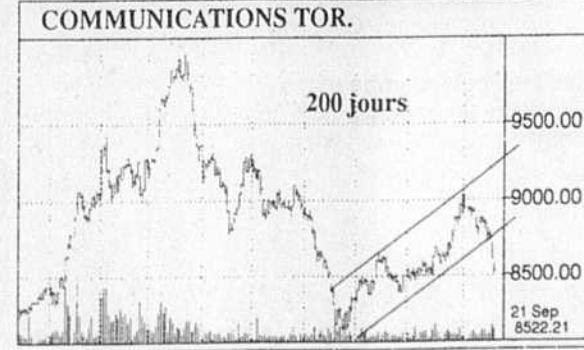
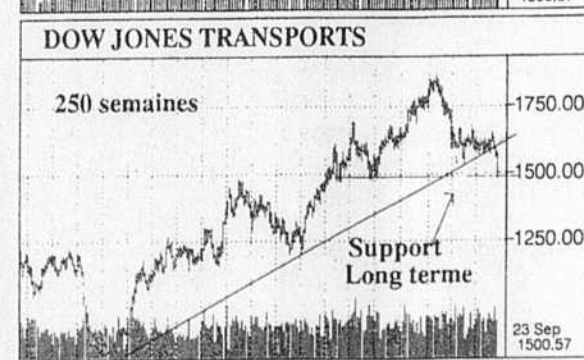
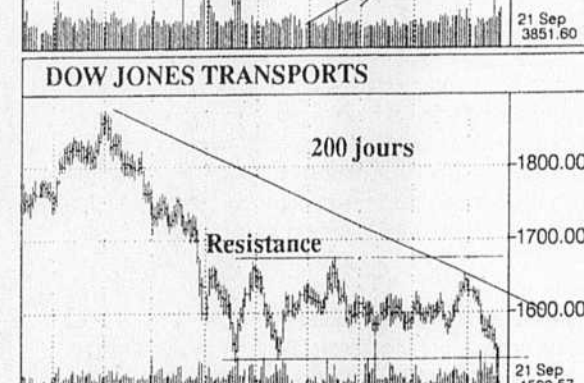
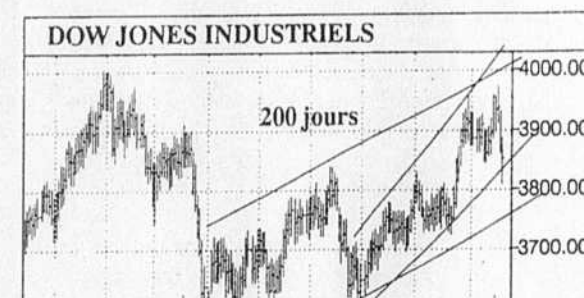
	Volume (000)	Ferme (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE MONTREAL				
XXM: Indice du marché	1947	2071.57	-10.89	-0.5
XCB: Bancaire	963	2345.59	-21.17	-0.9
XCO: Hydrocarbures	348	1556.76	-5.95	-0.4
XCM: Mines et métaux	282	2905.84	-7.67	-0.3
XCF: Produits forestiers	369	2811.69	-26.06	-0.9
XCI: Bien d'équipement	1076	1944.39	-4.14	-0.2
XCU: Services publics	319	1968.07	+2.46	0.1

BOURSE DE TORONTO				
TSE 300	42268	4358.62	-18.25	-0.4
TSE 35	17926	225.91	-0.69	-0.3
Institutions financières	8223	3027.99	-24.74	-0.8
Mines et métaux	2443	4153.55	-9.98	-0.2
Pétrolières	6464	4615.08	-21.97	-0.5
Industrielles	6589	2838.29	-6.09	-0.2
Aurifères	7456	10660.03	-7.37	-0.1
Pâtes et papiers	1545	4603.15	-37.13	-0.8
Consommation	1712	6530.95	-54.08	-0.8
Immobilieres	98	2299.52	+27.15	1.2
Transport	1752	4864.32	-15.42	-0.3
Pipelines	274	3778.60	-16.88	-0.4
Services publics	2581	3549.28	+10.95	0.3
Communications	1819	8522.21	-77.08	-0.9
Ventes au détail	445	3635.38	-21.16	-0.6
Sociétés de gestion	860	5285.58	-49.70	-0.9

BOURSE DE VANCOUVER				
Indice général	22512	869.21	-4.79	-0.5
MARCHÉ AMÉRICAIN				
30 Industrielles	37376	3851.60	-17.49	-0.5
20 Transports	9186	1500.57	-16.09	-1.1
15 Services publics	4377	176.84	+0.99	0.6
65 Dow Jones Composé	50940	1285.40	-6.66	-0.5
Composite NYSE	*	254.71	-1.20	-0.5
Indice AMEX	*	399.51	-0.78	-0.2
S&P 500	*	461.46	-1.90	-0.4
NASDAQ	*	760.71	-6.03	-0.8

LES PLUS ACTIFS DE TORONTO						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
DORSET EXPLOR LTD	2761	10.25	8.63	8.63	-1.88	-17.9
FIRST MARATHON A	2407	13.25	13.00	13.25		
BCE INC	1806	48.63	47.75	48.63	+ 0.50	1.0
AMER BARRICK RES	1740	35.00	34.50	34.75	+ 0.13	0.4
TVX GOLD CP	1697	9.63	9.50	9.50		
NOVA CP	1341	14.38	14.00	14.25		
BANK OF MONTREAL	1321	24.25	23.63	23.88	-0.25	-1.0
LAIDLAW INC B	1268	11.13	10.63	11.00		
PLACER DOME INC	1266	33.50	32.75	33.00		
QUEBECOR PRINTING	1154	15.50	14.75	14.75	-0.75	-4.8

LES PLUS ACTIFS DE MONTREAL						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
NOVA CP	836	14.25	14.00	14.13	-0.13	-0.9
FINNING LTD	486	22.50	21.50	21.50	-1.25	-5.5
INTL SEMI-TECH I	392	9.38	9.38	9.38	-0.50	-5.1
LAIDLAW INC B	362	11.13	10.63	10.88	-0.25	-2.2
ROYAL BANK OF CDA	278	28.13	27.63	27.75	-0.38	-1.4
BANK OF MONTREAL	225	24.13	23.63	23.88	-0.13	-0.5
CASCADES INC	214	8.38	8.25	8.38	+0.13	1.6
TELUS CP	204	16.75	16.38	16.75	+0.13	0.8
SEAGRAM CO LTD	199	42.38	41.25	41.63	-0.75	-1.8
TOR BK	186	20.38	20.00	20.13	-0.25	-1.2



DECISION-PLUS

VIDÉOCASSETTE GRATUITE

Découvrez un autre aspect de la

bourse avec Michel Carignan

(514) 392-1366

ÉCONOMIE

«Paris et Londres en ont déjà de l'eczéma»

L'Europe hésite à aider des candidats pauvres

*Les neurones s'agitent dans les capitales pour imaginer comment fonctionnerait une Union européenne élargie à l'Est*YVES CLARISSE
PRESSE CANADIENNE

Bruxelles (Reuter) — «Cercles concentriques», «noyau dur» et «géométrie variable»: les neurones s'agitent en ce moment dans les capitales des Douze pour imaginer comment pourrait fonctionner une Union européenne élargie à l'Est.

Mais ce débat byzantin est surtout le résultat d'une très prosaïque préoccupation: l'UE ne tient pas à financer le coût pharaonique de la modernisation des six pays concernés, comme elle le fait pour l'Espagne, le Portugal, la Grèce et l'Irlande.

«Tout le monde veut cet élargissement, mais personne n'est prêt à «élargir» aussi la Politique agricole commune (PAC) et les fonds structurels», explique un diplomate de haut rang. Ce constat risque de provoquer une grande désillusion dans les pays de l'Est qui, depuis la signature des «accords européens», ont désormais la garantie d'adhérer à l'Union aux alentours de l'an 2000, selon un calendrier informel.

Si ces six pays — Pologne, Bulgarie, Slovaquie, Hongrie, Roumanie et République tchèque — souhaitent s'ancrer à l'UE pour obtenir des garanties de sécurité, de stabilité et l'accès à un grand marché prospère, toutes choses que l'UE est prête à offrir, ils en attendent aussi une solide aide au développement.

Or, il paraît désormais exclu que cet élargissement se fasse selon le même schéma, plutôt généreux, que les précédents. «Si l'on agissait par analogie avec ce qu'on a fait pour intégrer d'autres pays pauvres, la marmite budgétaire exploserait», souligne un haut fonctionnaire de la Commission.

«Paris et Londres en ont déjà de l'eczéma», ironise un diplomate, ajoutant que tous les pays sont inquiets.

Malgré l'extension des compétences de l'Union, deux politiques se taillent pour l'instant la part du lion: sur un budget de 73 milliards d'écus en 1994, plus de 36 milliards ont été engloutis par la PAC et 23 par les fonds structurels. Aucune estimation fiable n'est pour le moment disponible, les données de base étant impossibles à définir: dans quel état économique seront les pays concernés dans quelques années?

Horst Reichenbach, directeur du budget à la Commission, a toutefois estimé que, même en excluant les deux pays les plus pauvres, la Bulgarie et la Roumanie, les autres engloutiraient 25 milliards d'écus par an au titre des fonds structurels. «Cela représenterait un nouveau doublement des fonds», a-t-il déclaré devant des responsables européens, se basant sur l'hypothèse d'un traitement égal à celui réservé à l'Espagne.

Ce doublement paraît toutefois exclu, les pays riches estimant avoir déjà atteint la limite de leur générosité. «Faudra-t-il prendre aux Espagnols et aux Portugais pour donner aux Polonais et aux Roumains?», s'interroge un diplomate.

En outre, l'hypothèse d'un simple doublement des fonds paraît bien en-deçà de la réalité pour les experts.



La modernisation de l'économie polonaise: pas nécessairement du gâteau.

La modernisation de la Pologne — 40 millions d'habitants dont le revenu annuel par tête est de 1800 \$ US — coûtera beaucoup plus cher que celui de l'Espagne, qui a une population égale mais dont le revenu approche les 10 000 \$ US.

Dix millions d'agriculteurs

Mais l'Europe verte inquiète encore plus les Douze. «Même si la situation s'améliore, il n'est pas possible d'appliquer la PAC à ces pays où les agriculteurs sont aussi nombreux et peu compétitifs», souligne-t-on à la Commission.

Les responsables de l'exécutif européen affirment qu'il ne s'agit pas seulement d'un calcul de riches effrayés à l'idée de devoir aider quelque 10 millions d'agriculteurs supplémentaires — soit autant que dans l'UE, mais dont beaucoup, par exemple en Pologne, utilisent encore des chevaux de labour. «Leur secteur agro-alimentaire serait rayé de la carte en raison de la concurrence», explique un de ses responsables.

L'exemple de l'intégration de l'ex-Allemagne de l'Est, déjà très coûteux, n'est en outre pas jugé pertinent. Bonn finance en effet sur ses propres deniers — 260 milliards d'écus entre 1990 et 1994, selon Helmut Kohl — l'essentiel de la modernisation de ses régions orientales, la contribution de l'Union étant importante mais négligeable — quelque six milliards d'écus par an — en comparaison.

Les responsables de la Commission estiment que les choses devraient être tirées au clair rapidement pour que les candidats à l'adhésion sachent à quoi s'en tenir.

Un éclaircissement est aussi jugé nécessaire pour éviter des malentendus entre «riches» et «pauvres» de l'UE actuelle, ces derniers risquant autrement de bloquer le processus s'ils se sentent menacés, ainsi qu'entre la France et l'Allemagne. Même si ces deux pays estiment à l'unisson que l'Union ne peut tout faire, Paris pourrait en effet être soupçonné de tirer prétexte des difficultés budgétaires pour retarder un élargissement dont Bonn a fait une priorité.

Les propositions controversées des démocrates-chrétiens allemands sur la création d'un «noyau dur» pour accélérer l'intégration européenne tout en ouvrant rapidement les portes aux pays l'Est a précisément pour but de dissiper ce malaise. Il y est question de «périodes de transition» très longues avant l'adhésion entière à la plupart des politiques, dont la PAC, l'essentiel étant l'octroi d'une garantie de sécurité.

«Mais que veut encore dire l'élargissement dans ce cadre-là?», s'interroge un diplomate, qui se demande si les pays de l'Est ne risquent pas de baisser les bras devant une perspective aussi peu enthousiasmante.

EN BREF

HAUSSE DE L'INFLATION EN AOÛT

Bruxelles (Reuter) — Le taux d'inflation annuel de l'Union européenne a atteint 3,1 % en août, contre 3 % en juillet, mais il reste en dessous des 3,5 % enregistrés en août de l'année dernière, a annoncé hier Eurostat. La France, avec 1,7 %, reste le pays au plus faible taux d'inflation, devant le Luxembourg (2 %), le Danemark (2,2 %), la Grande-Bretagne et la Belgique (2,4 %), l'Irlande (2,5 %), les Pays Bas (2,6 %). L'Allemagne a connu, en glissement annuel au mois d'août, une augmentation des prix de 3 %. En fin de liste, la Grèce culmine à 11,1 %, loin devant l'Italie (3,8 %), l'Espagne et le Portugal (4,8 %). Eurostat précise que le taux d'inflation est en régression en août par rapport à 1993 dans tous les pays membres à l'exception du Danemark, de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et de l'Espagne. Les pays souhaitant adhérer à l'Union, comme la Norvège, la Finlande et la Suède, ont tous des taux d'inflation inférieurs à la moyenne européenne. Seule l'Autriche est légèrement au-dessus, avec 3,2 %.

PARIS S'ATTAQUE À SON DÉFICIT

Paris (AFP) — Le gouvernement français a adopté mercredi un projet de budget 1995 marqué par une réduction du déficit et par une priorité donnée à la lutte contre le chômage. Le projet prévoit un déficit de 274,6 milliards de FF (51,8 milliards \$), soit 3,5 % du produit intérieur brut (PIB), après 301,4 milliards attendus en 1994, (4,1 % du PIB), a annoncé le porte-parole du gouvernement et ministre du budget, M. Nicolas Sarkozy, à l'issue du conseil des ministres. Les dépenses du budget de l'Etat s'élèveront à 1.483,3 milliards de FF (279,8 milliards \$), soit une hausse en valeur de 1,9 %, par rapport aux 1.455,5 milliards de FF retenus pour 1994. La hausse des dépenses est égale à l'inflation prévue pour 1995. Le budget est établi sur la base d'une croissance du PIB de 3,1 % en volume (hors inflation) et 5,1 % en valeur. M. Sarkozy a précisé que le projet prévoit une hausse de 11 % des crédits consacrés à l'emploi qui s'élèveront à 115 milliards de FF (21,7 milliards \$). Les budgets en faveur des dispositifs sociaux augmenteront de 6 % à 7 %, a-t-il ajouté. Le chômage touche plus de 3,3 millions de personnes en France, soit 12,6 % de la population active. Le gouvernement s'attend à 150 000 chômeurs de moins en 1995 et à une augmentation de 260 000 à 300 000 des effectifs salariés.

LE MAGNÉSCOPE QUI VOIT TOUT

Londres (Reuter) — Monsieur et madame ne se querelleront bientôt plus s'ils veulent enregistrer en même temps un match de football et une émission culturelle. Une entreprise britannique, 3D Video Plus, a annoncé hier qu'elle avait inventé un magnétoscope capable d'enregistrer simultanément deux programmes sur la même cassette. Des sociétés japonaises ont manifesté de l'intérêt pour le procédé, application secondaire de la technologie utilisée pour la réalisation de films en trois dimensions, explique Jack Ezra, fondateur de 3D Video Plus. Seul inconvénient de l'appareil: il est encore un peu encombrant.

« JE VOUS RECOMMANDE D'INVESTIR DANS UN QUOTIDIEN QUI CONNAÎT LA MUSIQUE. »

En devenant actionnaire de la Société de placement en entreprise québécoise (SPEQ-LE DEVOIR), vous manifestez votre appui à un quotidien qui sait orchestrer l'information. Un beau quotidien qui bat au rythme de la culture d'aujourd'hui.

En devenant actionnaire, vous contribuez au renouvellement du journal et vous profitez d'une déduction fiscale (Québec) de 125 %, pour chaque tranche de 500 \$, l'investissement minimal.

En devenant actionnaire, vous vous joignez aux lecteurs, aux amis, aux institutions et aux gens d'affaires qui assurent en deux phases la restructuration financière du journal.

En devenant actionnaire de SPEQ-LE DEVOIR INC., vous investissez dans le seul grand journal d'opinion au Québec.

Seconde émission par voie de prospectus
SPEQ-LE DEVOIR INC.

Prix : 1 \$ l'action

Souscription minimale : 500 actions ordinaires

Souscription par tranche de 500 actions ordinaires

Le produit net du placement sera utilisé pour souscrire à 1 100 000 actions votantes et participantes de LE DEVOIR INC., soit environ 15,5 %.

Pour obtenir tous les renseignements, veuillez remplir le coupon ci-dessous et un exemplaire du prospectus définitif vous sera transmis.

Je désire recevoir des renseignements concernant l'achat d'actions de la SPEQ qui investira dans LE DEVOIR INC.

NOM : _____

ADRESSE : _____

TÉLÉPHONE : _____

NOTE : Veuillez faire parvenir ce coupon à Roger Boisvert, 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9 Tél. : (514) 985-3333 Téléc. : (514) 985-3310.

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

Du Salon au salon
via l'inforoute

Avant d'ouvrir à la Place Bonaventure, «Le Monde des Affaires» s'annonce sur Internet

LE DEVOIR

Le salon Le Monde des Affaires est devenu, hier, la première foire commerciale au monde à se retrouver sur l'autoroute électronique.

Le plan du salon avec une description de ses neuf modules, la liste de ses exposants, des images numérisées dont la photo de Serge Martin, promoteur de l'événement et président de Martin International, ont été lancés sur Internet, l'inforoute mondiale, par la firme NéoMédia, le tout doté de liens dits «hypertexte» avec le reste du monde.

Au cours d'une conférence de presse tenue pour lancer la dixième édition du salon Le Monde des Affaires, M. Martin a souligné que l'événement avait comme mission «d'identifier les vagues de fond» qui influenceront la marche des affaires. En ce sens, le salon, qui se déroulera du 29 au 2 octobre prochain à la Place Bonaventure, a voulu «mettre l'accent sur l'autoroute électronique».

Partenaire principal du salon depuis cinq ans, Bell Québec profitera de l'occasion pour familiariser les visiteurs à Sirius, le projet d'autoroute

électronique de Stentor, a indiqué Josée Goulet, vice-présidente, marché d'affaires, de Bell Québec. Les compagnies de téléphone membres de Stentor prévoient investir quelque quatre milliards de dollars en argent frais dans une inforoute canadienne.

Grâce à des outils comme le World Wide Web et des interfaces graphiques comme Mosaic qui permettent le recours au multimédia, le réseau Internet, jusqu'à tout récemment la chasse gardée d'une élite universitaire et scientifique, est maintenant accessible au grand nombre. «Les PME québécoises peuvent maintenant être sur Internet. La technologie a beaucoup évolué depuis un an et continue d'évoluer rapidement», a souligné André Laurendeau, consultant chez NéoMédia, une firme-conseil créée récemment par Première Ligne Communication, Ecrinor et Metrix Interlink afin d'aider les organisations à tirer partie des inforoutes.

Sur Internet, l'adresse du site du salon Le Monde des Affaires est le <http://www.interlink.net/salon/>, a précisé NéoMédia pour les familiers des inforoutes.

CUBA

Libéralisation partielle
de l'agriculture

Les producteurs pourront écouler leurs excédents sur un «marché libre»

La Havane (Reuters) — Dès le mois prochain, les agriculteurs cubains, y compris les coopératives et les fermes d'État, pourront vendre directement une partie de leur production à des prix répondant au principe de l'offre et de la demande.

Le décret sur les nouveaux «marchés agricoles», publié hier par l'organe du Parti communiste, *Granma*, marque une étape importante dans le processus de réformes engagé par le gouvernement de La Havane.

Jusqu'ici, les paysans cubains étaient contraints de vendre l'ensemble de leur production à l'État à un prix fixé par les autorités. Une fois remplis leurs obligations envers l'État, ils pourront désormais proposer leurs excédents directement aux particuliers, selon des tarifs fixés par l'offre et la demande.

De nouveaux points de vente seront progressivement établis à travers le pays, à commencer par 15 d'entre eux dès le 1er octobre dans la capitale.

Toutefois, plusieurs produits comme la viande de bœuf et de cheval, le lait, le café, le tabac et le cacao ne

seront pas vendus sur les «marchés libres».

Le décret explique que la production doit être relancée «par tous les moyens possibles, parmi lesquels donner aux producteurs la possibilité d'accéder à un marché plus étendu et d'augmenter librement leurs prix».

Le ministre cubain de l'Agriculture, Alfredo Jordán, ne considère pas cette réforme comme une «formule magique» destinée à résoudre les problèmes de production, mais d'après lui elle devrait inciter les paysans à produire plus et ne plus avoir recours au marché noir.

Le gouvernement y trouvera également son compte en prélevant des taxes sur les ventes et en proposant aux agriculteurs des fertilisants, des machines ou du matériel d'irrigation.

La production de légumes est tombée à environ 920 000 tonnes cette année, contre 1,5 million en 1991, même si ces statistiques ne prennent pas en compte les productions clandestines, non contrôlées par l'État.

La Havane
veut inciter
les paysans à
produire plus
sans avoir
recours au
marché noir

Ouverture des marchés financiers mexicains

Plus de cent sociétés
étrangères ont manifesté
leur intérêt

Mexico (AFP) — Le gouvernement mexicain a reçu 102 demandes de sociétés étrangères au terme de la première étape de l'ouverture de ses marchés financiers, a fait savoir hier le ministre des Finances, Pedro Aspe.

Dans une causerie sous les auspices de l'Institut mexicain des directeurs exécutifs des finances, le ministre s'est dit persuadé que ces entreprises commenceront dès cette année à investir 2,7 milliards de dollars.

L'ouverture annoncée «bénéficiera aux usagers des services financiers en améliorant les conditions de la concurrence et de l'efficacité», a dit le ministre Aspe, selon lequel l'épargne financière, comprenant la totalité des instruments de finances, équivaut maintenant à 50 % du PIB — elle n'était que de 30 % il y a six ans. En 1994, c'est 86 % du financement qui va au secteur privé, comparativement à 31 % il y a cinq ans.

«Ces importantes sommes de financement sont octroyées dans des

conditions qui bénéficient aux usagers» car les marges financières des intermédiaires ont diminué. Ce qui indique, selon M. Aspe «une plus grande canalisation des ressources de la société civile vers des projets qu'échafaudait cette société civile».

Le bilan dressé par le ministre Aspe, à deux mois de la fin de mandat du président Carlos Salinas, indique que la Nacional Financiera, société d'État s'occupait en 1989 de 11 000 entreprises — chiffre qui est passé aujourd'hui à 160 000. Aspe indique que 34 % des sociétés industrielles reçoivent un appui de cet organisme.

JURIDICTION EXEMPTÉ
D'IMPÔTS AUX CARAÏBES

Cabinet d'avocats situés aux îles Turks et Caïcos, dans les Antilles Britanniques depuis 1976. Services juridiques confidentiels pour particuliers et sociétés cherchant à relocaliser leurs actifs dans une colonie britannique libre d'impôts. Consultations à Montréal du 3 au 14 octobre.

Colloque — Sociétés à l'étranger, trusts, protection d'actifs, affaires bancaires et planification fiscale — se tiendra aux îles du 13 au 16 novembre 1994.

McLean & Associates

McLean Building
2001 Leeward Hwy.
Providenciales
Turks & Caicos Islands
British West Indies

Tél: (809) 946-4277
Fax: (809) 946-4484

L'industrie minière reprend du mieux

Certains projets importants sont sur le point de voir le jour

FRÉDÉRIC TREMBLAY
PRESSE CANADIENNE

Après une période difficile marquée par un repli de l'emploi et de l'activité, l'industrie minière au Québec reprend du mieux.

Au cours d'un entretien accordé hier à *La Presse Canadienne*, le nouveau président de l'Association minière du Québec (AMQ), Ebe Scherkus, a expliqué que différents signes laissent maintenant percevoir un retour à des jours meilleurs.

«Même s'il y a encore beaucoup de chemin à faire, on assiste à une amélioration. On sent un nouvel optimisme», a déclaré M. Scherkus, qui est aussi directeur des mines Agnico-Eagle (à Preissac en Abitibi).

L'arrivée de temps plus clément se manifeste entre autres par certains nouveaux projets d'importance sur le point de voir le jour, dont celui de la mine de cuivre Louvicourt, près de Val d'Or, souligne M. Scherkus. Ce projet, qui a nécessité des investissements de 325 millions \$, doit créer 450 emplois.

Le gisement Louvicourt sera exploité par un consortium formé des compagnies Noranda, Aur Ressources et Corporationteck.

De plus, fait remarquer le président de l'AMQ, la société Cambior est maintenant fort avancée en ce qui a trait à deux projets de mines de cuivre et de zinc, l'un à Lebel-sur-Quévillon, et l'autre à Rouyn-Noranda. La mise en exploitation de ces deux nouveaux gisements représenteront en bout de ligne des investissements de 159 millions \$ et doivent créer au total 325 emplois.

A ces différents projets, s'ajoute celui de la société Sigma, division Placer Dome, qui envisage d'investir quelque 30 millions \$ à Val d'Or, soit pour la construction d'une nouvelle usine ou pour l'agrandissement d'installations actuelles. Sigma veut y transformer l'or en lingots.

La reprise des investissements au chapitre de l'exploration au Québec est aussi perçue comme un signe de très bon augure pour l'avenir de l'industrie, avance Ebe Scherkus.

On s'attend cette année à ce que les investissements en exploration atteignent 135 millions \$, ce qui est bien davantage que le niveau de 20 millions \$ des années 1989 et 1990, fait observer M. Scherkus. «Ce qui est encourageant, c'est que l'accroissement des investissements en exploration signifie qu'il y aura éventuellement de nouvelles mises en production», opine le président de l'AMQ.

Deux facteurs expliquent ce vigoureux bond des investissements en exploration minière au Québec: la décision du gouvernement québécois de ramener à 170 % le niveau de déduction fiscale des ac-

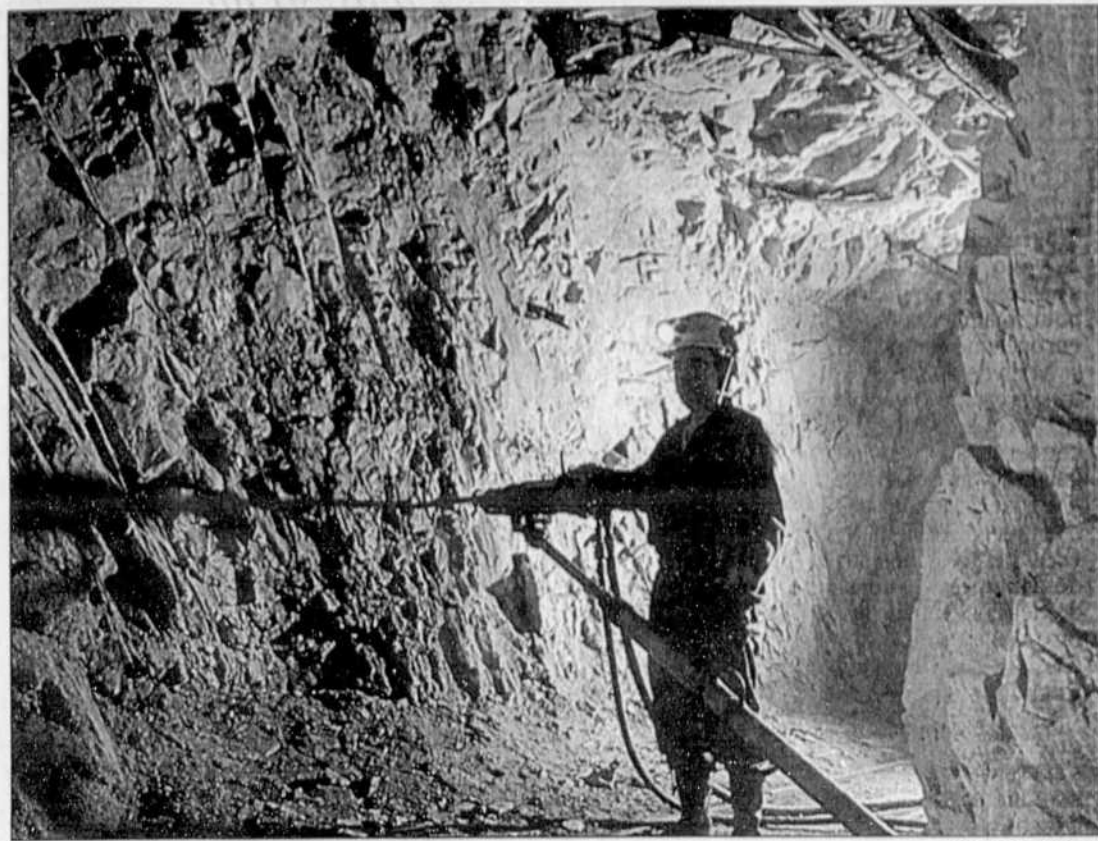


PHOTO ARCHIVES

Sous terre, des jours meilleurs.

tions minières émises à des fins d'exploration, et la remontée des prix de l'or et du cuivre.

En 1989, Québec avait décidé d'abaisser à 133 % le crédit fiscal accordé aux actions minières, ce qui avait eu un impact important sur l'industrie. En 1992, le gouvernement est revenu sur sa décision et a accru la déduction à son niveau antérieur de 170 %.

Prix raffermiss

En ce qui a trait au prix de l'or, le métal précieux se transige actuellement à près de 400 \$ US. Compte tenu de la dépréciation du dollar canadien face à la devise américaine, les producteurs établis au Canada sont avantagés, puisque l'once d'or se vend autour de 540 \$ canadiens.

Le prix du cuivre s'est aussi raffermi, atteignant aujourd'hui 1,12 \$ US la livre, ce qui est bien au-dessus de sa valeur durant les années 80. Le cuivre se vendait à ce moment-là à environ 0,80 \$ US la livre.

La reprise observée dans l'industrie minière au Québec survient après des temps très difficiles. La

fermeture par exemple il y a deux ans de la mine Opemiska à Chapais (près de Chibougamau), qui embauchait 400 travailleurs, avait été perçue comme une véritable catastrophe locale.

Cette fermeture en fut une parmi plusieurs autres, dont celles des sociétés Agnico-Eagle à Joutel (270 emplois), Minova à Rouyn-Noranda (200 emplois) et d'American Barrick à Malarctic (150 emplois).

M. Scherkus évalue sommairement qu'il s'est perdu certainement plus de mille emplois dans le secteur minier au Québec ces dernières années, ce qui a contribué à propulser, durant les pires moments de la récession, à l'extérieur de la région, le taux de chômage en Abitibi-Témiscamingue.

On s'attend

cette année

à ce que les

investissements

en exploration

atteignent

135 millions \$

TÉL.: 985-3344

ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340

I · N · D · E · X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- | | |
|-----------|--|
| 100 • 199 | IMMOBILIER RÉSIDENTIEL |
| 100 • 150 | Achat-vente-échange |
| 160 • 199 | Location |
| 200 • 299 | IMMOBILIER COMMERCIAL |
| 200 • 250 | Achat-vente-échange |
| 251 • 299 | Location |
| 300 • 399 | MARCHANDISES |
| 400 • 499 | OFFRES D'EMPLOI |
| 500 • 599 | PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES |
| 600 • 699 | VÉHICULES |

101

PROPRIÉTÉS À VENDRE

POINTE-CLAIRE SUD

Grand cottage 3 c.c., 2 s./bains complètes, tout rénové, salle familiale. Près Lakeshore, 21 DE BRESLAY, 695-7159.

ST-ANTOINE SUR RICHELIEU

Bord de l'eau, maison centenaire, foyer, rénovation, garage. Pas d'agents, 129.000\$. 787-3669

VAL MORIN

10 pces, 2 foyers, garage double, très grande piscine int., 388.000\$. 967-4030.

WESTMOUNT

Reprise de finance. Superbe maison en rangée, près de la chic rue Greene. Offres: J. Pilon, 739-1598. Trans-Action Mt-Royal.

103

CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

C.D.N.: Nouveau sur le marché. Spacieux, impeccable, 3 1/2 avec terrasse, près Université. J. Pilon 739-1598. Trans-Action Mt-Royal.

ILE DES SOEURS

sans agent, 3 c.c., 2 s./b., 5 électro., garage, grande terrasse, vue sur fleuve, soleil s.o., piscine, tennis, sauna. Jean-Guy Douville: 768-3209 (rés.), 873-4410 (bur.)

N.D.G.

rue Melrose, 6 1/2, haut duplex, rénové, boiseries chêne, foyer, balcons, 125.000\$. 482-6605.

OUTREMONT

Champagne/Bernard, grand 5 1/2, pl. bois franc, foyer, chauff. élect. Poss. location 750\$. E. DE IACO-VA. 270-3576.

121

CANTONS DE L'EST

SUTTON

Grand chalet suisse, A-1, piscine, rev. pos. été/hiver, 1 X 5 1/2, 1 X 7 1/2 foyers. Réduit, 115.000\$. JACINTHE GIROUX, Imm. Dynamiques 1-538-4000.

125

HORS-FRONTIÈRES

FORT LAUDERDALE

A vendre ou à louer. Mobile Home. Loc. rev. pos. été/hiver, 2 c.c., 2 s./b., Florida Room, très beau parc. Sécuritaire. 900\$ US par mois. Après 19h00. (819) 853-2610.

HALLENDALE, FLORIDA

CLUB ANCHOR BAY. Luxueux condo, 15e étage, 2 c.c., 2 s./b., vue spectaculaire de l'océan et de l'intercôte, garde de sécurité et service de valet 24 heures, toutes les commodités, persiennes californiennes, cuisine faite sur mesures, l.v. avec satellite. Extra par le designer. 187.500\$ US. Appeler (514) 336-9859, lundi au vendredi, 8h30 à 17h30.

160

APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

CHABOT, près St-Joseph, bien situé, 3 1/2, haut triplex, bois franc, 440\$. Libre 1er oct. 948-0185.

DOMAINE ST-SULPICE MTL

4 1/2, haut duplex, moderne, ensoleillé, tranquille, chauff. élect., balcon, locker, garage, près services, 384-8617, 388-6247.

MÉTROPOLITAIN

Idéal pour bureau à la maison, réception, bureau à l'arrière, 3 1/2 semi-meublé, tapis, alarme, vent. aux, etc. 595. 386-0245.

MÉTROPOLITAIN

près centres-villes, autoroutes, pistes cycl., etc., 5 1/2, 3e, ensol., tranquille, libre, 480\$. 769-6455.

OUTREMONT

50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé, poêle/frigo. 849-7061.

OUTREMONT

face au Mont-Royal, 33 ch. Côte Ste-Catherine, 2 1/2, 3 1/2, chauffé, gym, "sun deck". 277-5873.

PIERREFONDS OUEST

6 1/2, bord de l'eau, coucher soleil, parc St-Sauveur à Mtl. Complètement rénové. 364-0058.

PRES PARC LAFONTAINE

gr. 3 1/2, neuf, entr. lav./séch., stat. 322-2525.

VIEUX-QUÉBEC

grands appartements et maison à louer. Michel Arnaud: (418) 694-0537.

VILLE ST-LAURENT

Thompson 3 1/2 - 4 1/2, équipés, chauffés, près services. 333-1402.

165

PROPRIÉTÉS À LOUER

OUTREMONT

Maison de ville, chauffée, 3 c.c., planchers bois et céramique, stat. int. (S) électro. 656-9058, 656-1874.

170

HORS-FRONTIÈRES À LOUER

POMPAHO BEACH

Bord de mer, condo tout confort, 2 c.c., jan., fév., mars. 738-3133.

176

CHALET À LOUER

MORIN HEIGHTS - ST-ADOLPHE

Chalet super style, super confort, 3 c.c., foyer 2 faces, salon, s. à m., bord de lac, ski alpin/lond. Saison déc. à fin mars. 486-6465, 481-2279, (819) 327-3434.

ORFORD, 10 min. des pistes, canadienne, 2 c.c., foyer. Au mois ou pour la saison de ski: 876-2280, 383-6452.

LES ANNONCES CLASSÉES

DU LUNDI AU VENDREDI

DE 8H30 À 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3344

Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS MasterCard VISA

180

À PARTAGER

RECHERCHE co-locataire, non-fumeur, 5 1/2, Outremont. Haut de duplex, face au parc St-Viateur, meublé, chauffé, lav./séch., 1er oct. au 1er juillet. 350\$. 276-7038.

190

GARAGES À LOUER

VILLE ST-LAURENT
Places de garage à louer pour l'hiver. 333-1402.

251

BUREAUX À LOUER

CHEVRIER (métro Sherbrooke), pour professionnels, 1000 p.c., 1100\$/m., rénové, maison centenaire. 848-9029.

259

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

OUTREMONT, Laurier/de l'Épée. 650 p.c., tout compris 950\$/m. 1.500 p.c., 1.800\$/m. 733-1228

318

MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

AMEUBLEMENT complet de bureau neuf et usagé. 685-4051.

Les Aménagements F.B. Inc.

399

PERDUS/TOUVÉS

PERDU GROS CHAT gris foncé, yeux jaunes, collier bleu en nylon. Villeneuve et Jeanne-Mance, 15 septembre. 985-2299.

RÉCOMPENSE

Petit chat (tigré) répond nom AMBER. Perdu rue Emmanuel à Chomedey, 28 août. Mme Hings, 369-7074.

410

BUREAUX

UNE REVUE

EST À LA RECHERCHE - SECRÉTAIRE RÉCEPTIONNISTE: Word Perfect 5.1, correspondance, classification, initiale au Dbase.

- COMMIS DE BUREAU: entrée de données, Dbase, photocopies, expédition, courrier, courses, manutention.

Bonne présentation, bénéficiaire de l'aide sociale. Communiquez au: 845-8533 du lun. au jeu. de 9h à 17h.

450

EMPLOIS DIVERS

U R G E N T

sollicitation*

Le service de la promotion des abonnements du journal Le Devoir recherche des personnes dynamiques et responsables afin d'exécuter, de nos locaux, un travail de sollicitation téléphonique.

- | | |
|--|---|
| Description du travail: | Exigences: |
| ✓ Sollicitation d'abonnements à partir de listes téléphoniques | ✓ Excellente connaissance du Journal Le Devoir |
| ✓ Suivi téléphonique auprès de la clientèle du Journal | ✓ Expérience pertinente en télémarketing ou domaines connexes |
| ✓ Sondages (au besoin) | ✓ Maîtrise de la langue française |
| | ✓ Facilité d'expression, bonne diction |

Téléphoner à monsieur Chrystian Guy au 985-3471 du lundi au jeudi de 17h30 à 21h00

LE DEVOIR

* Ce poste est ouvert aux hommes et aux femmes

ENCADREZ
votre

ANNONCE CLASSÉE

985-3344

IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

120 \$

- | | |
|----------------|-----------------------|
| ♦ PROPRIÉTÉS | ♦ MAISONS DE CAMPAGNE |
| ♦ CONDOMINIUMS | ♦ CHALET |

Annoncez votre propriété à vendre ou à louer pendant 24 journées consécutives, sur 3 lignes de texte pour seulement 120 \$.

40 \$ la ligne supplémentaire.

L'annonce est annulable en tout temps.

LE DEVOIR

LES SPORTS

EN BREF

UN 5^e SUÉDOIS À PITTSBURGH

Les Penguins de Pittsburgh, vainqueur en 1991 et 1992 de la coupe Stanley, viennent d'engager un cinquième Suédois, Olow Sundstroem, ancien gardien des «Lumberjacks» de Cleveland. Sundstroem, 26 ans, a signé un contrat d'un an et retrouvera les défenseurs Ulf et Kjell Samuelsson, et les attaquants Tomas Sandstroem et Markus Naeslund. (AFP)

BARRIOS L'AMÉRICAIN

L'ancien recordman du monde du 10 000 m, Arturo Barrios, a acquis récemment la nationalité américaine. Marié à une américaine, Barrios, 31 ans, vit aux États-Unis depuis 1981. Il regrette cependant d'avoir dû abandonner la nationalité mexicaine, car son «rêve était de revenir au Mexique en l'an 2000 comme ministre des Sports et de réformer le système». Il avait décidé de changer de nationalité à la suite d'un conflit avec les dirigeants de la fédération mexicaine d'athlétisme.

LINEKER PREND SA RETRAITE

Exilé depuis deux ans au Japon, Gary Lineker, l'ancien avant-centre de l'équipe d'Angleterre, a décidé de mettre un terme à sa carrière en novembre. Lineker, 34 ans, a été confronté à des blessures à répétition depuis son départ de Tottenham pour Nagoya en 1992. «Je ne suis plus ce que j'étais et il est extrêmement frustrant de ne plus pouvoir apporter autant qu'avant. Je ne veux pas continuer comme cela», a déclaré Lineker à la BBC. Nommé à deux reprises (1986 et 1992) footballeur de l'année, Lineker avait marqué 48 buts en 80 sélections en équipe d'Angleterre, approchant le record de Bobby Charlton (49). Sa carrière internationale s'était néanmoins achevée sur une tonalité plutôt amère lors de l'Euro-92 puisque Graham Taylor, le sélectionneur anglais, l'avait remplacé en cours de rencontre face à la Suède, sachant pourtant qu'il s'agissait de son dernier match.

McEACHERN SUSPENDU

L'attaquant Shawn McEachern, des Penguins de Pittsburgh, ratera les trois premiers matchs de son équipe en raison d'une suspension. McEachern a été suspendu à la suite d'un incident survenu le 27 avril dernier lors du sixième match de la série quarts de finale de l'Association Est entre les Penguins et les Capitals de Washington. McEachern avait cinglé le défenseur Calle Johansson, qui avait raté le reste des séries.

SMITH REVIENT AVEC LES BRONCOS

Le vétéran demi défensif Dennis Smith rejoindra les Broncos de Denver après avoir conclu une nouvelle entente avec l'équipe de la Ligue nationale de football. Il s'agirait d'un contrat d'un an au salaire de 162 000 \$ assorti d'un boni de 450 000 \$ réparti sur quatre ans afin de se conformer au plafond salarial. Agé de 35 ans, Smith sera de la formation lors du prochain match des Broncos lundi, contre les Bills de Buffalo. Les Broncos ont perdu leurs trois premiers matchs de la saison.

RECORDS HOMOLOGUÉS

Les records du monde de l'Ukrainien Serguei Bubka à la perche et de l'Algérien Noureddine Morceli sur 3000 mètres ont été homologués par la Fédération internationale d'athlétisme, hier. Le 31 juillet à Sestrières, Bubka avait franchi 6 m 14 établissant son 17^e record en plein air. Il améliorait d'un centimètre son précédent record. Le 2 août à Monaco, Morceli avait couvert le 3000 mètres en sept minutes 25 secondes et 11 centièmes faisant tomber de près de trois secondes le record du Kényan Moses Kiptanui établi en 1993.

ÉLIXIR EN VENTE AU JAPON

Ma Junren, l'entraîneur des Chinoises révélées lors des championnats du monde d'athlétisme de Stuttgart l'an dernier, va commercialiser son élixir à l'occasion des Jeux asiatiques le mois prochain. Sa boisson-miracle, mélange complexe basé sur la médecine chinoise et l'utilisation d'herbes soigneusement sélectionnées, est déjà en vente en Chine sous le nom de «Armée de Ma, numéro 1». Identique à celle bue par ses athlètes, elle sera pour la première fois disponible à l'étranger lors des Jeux asiatiques qui débuteront le 2 octobre à Hiroshima, a annoncé hier un article paru à Pékin.

BIRCH DANS LA ROUTE DU RHUM

Le navigateur canadien Mike Birch quittera Saint-Malo pour Pointe-à-Pitre le 6 novembre à la recherche d'un deuxième succès dans la Route du Rhum, face à des adversaires particulièrement redoutables. Vainqueur de la première édition de cette transatlantique en solitaire en 1978, l'ancien cowboy installé depuis de nombreuses années à la Trinité-sur-Mer, en Bretagne, sera opposé à plusieurs têtes couronnées comme Jean Maurel, Laurent Bourgnon, Loick Peyron et Paul Vatine.

MAXVILL CONGÉDIÉ

Les Cardinals de St. Louis ont congédié hier leur directeur général Dal Maxvill, qui occupait ce poste depuis 1985. Ce congédiement pourrait éventuellement être suivi de celui du gérant Joe Torre. Le président des Cards, Mark Lamping, a déclaré en conférence de presse au Busch Stadium vouloir embaucher un nouveau directeur général «le plus tôt possible». Rien n'a été décidé dans le cas de Torre mais Lamping a indiqué que le nouveau directeur général aura son mot à dire dans le choix du gérant.

LA SEMAINE DES BARRY

Deux demis offensifs prénommés Barry ont mérité les honneurs de la semaine dans la Ligue nationale de football. Barry Sanders, de Detroit, qui a gagné 194 verges au sol en 40 sorties dans la victoire de 20-17 des Lions face à Dallas, lundi, a été choisi joueur offensif de la semaine de la NFC, cependant que Barry Foster, de Pittsburgh, a mérité le même honneur dans la AFC. Foster a amassé 179 verges au sol en 31 essais dans la victoire de 31-21 des Steelers contre Indianapolis. À la défensive, le demi de coin Terry McDaniel des Raiders a été choisi dans la AFC, et le second-year Darion Conner, de la Nouvelle-Orléans, dans la NFC, cependant que les botteurs de précision Doug Brien, du San Francisco, et Steve Christie, du Buffalo, ont été choisis parmi les unités spéciales.

Canadien 5, Maple Leafs 3

Le Canadien se réchauffe

GUY ROBILLARD
PRESSE CANADIENNE

Le Canadien a disputé son meilleur match préparatoire hier au Forum pour infliger une première défaite en cinq matches, 5-3, aux Maple Leafs de Toronto.

Les occasions de réjouissances étaient enfin nombreuses dans le clan de Jacques Demers: les recrues ont bien paru, Vincent Damphousse et John LeClair ont continué de faire des flammèches et Patrick Roy a été égal à lui-même. Tout ça face à des Leafs qui alignaient presque leur formation régulière de vétérans, à l'exception du gardien Félix Potvin.

Les recrues Brian Savage et Valeri Bure ont marqué leur premier but. Le second, qui évoluait à la droite de LeClair et Damphousse, a cependant quitté à mi-chemin de la deuxième période, victime d'un claquage.

Donald Brashear a aussi continué de marquer des points en dérangeant l'adversaire au point d'être convié à se battre par Todd Gill, auquel il a livré un match nul, après une mise en échec contre le pacifique Mike Gartner. Il est aussi venu près de marquer un premier but en frappant l'extérieur du poteau, mais il a éprouvé de la difficulté avec ses passes.

Une quatrième recrue, Kevin Darby, a gagné deux mises au jeu de suite et a été à l'origine du but d'Eric Desjardins en avantage numérique. Quant à la cinquième recrue en uniforme, Turner Stevenson, on l'avait surtout remarqué quand il est venu deux fois en collision

avec LeClair en moins de 10 secondes à la deuxième période, mais il a fait un beau jeu en éliminant un adversaire pour mener au superbe but de Benoît Brunet, le dernier et le plus beau de la rencontre (il a fait une superbe feinte devant Eric Fichaud), avant d'aller se battre avec Ken Baumgartner.

Comme ils l'avaient fait contre les Bruins de Boston dimanche, en compagnie d'Oleg Petrov cette fois, LeClair (deux mentions d'assistance) et Damphousse (un but et une passe) ont encore orchestré le gros de l'attaque, surtout à la première période, quand le Canadien a pris une avance de 3-0.

Dave Ellett, Dave Andreychuk et Mike Gartner ont déjoué Roy, les deux premiers en avantage numérique, et le second alors que les Leafs jouaient avec deux hommes en plus depuis deux minutes et 38 secondes, conséquence de l'indiscipline de Patrice Brisebois, qui a porté son bâton à la figure de Ellett. Le Canadien a donc disputé les 23 dernières minutes avec seulement 15 patineurs, mais il pouvait toujours compter sur les poteaux de Roy!

Eric Fichaud, qui a succédé à Pat Jablonski à mi-chemin dans le match, a accordé les deux derniers buts au Canadien avant de retourner à son équipe junior de Chicoutimi.

Et, même si le match a été passablement tumultueux, on a assisté à une scène inhabituelle en fin de match quand les joueurs des deux équipes se sont serrés la main, comme lors des matches internationaux ou lors des dernières rencontres de séries éliminatoires.



«Jocelyn Thibault ne doit pas se préoccuper de ce qu'on dit ou écrit à son endroit dans les médias parce qu'il sera dans le pétrin», affirme l'entraîneur Marc Crawford.

Nordiques-Flyers

À la guerre ce soir...

PRESSE CANADIENNE

Philadelphie — Les Flyers et les Nordiques ne veulent pas la guerre mais les deux équipes sont prêtes à y faire face si jamais le match de ce soir au Spectrum devait dégénérer en bagarre de rue, comme ce fut le cas le 13 septembre au Colisée.

«Nous enverrons dans la mêlée une équipe plus aguerrie et expérimentée que celle de mardi contre les Capitals. Les gros canons à l'attaque joueront», a affirmé Marc Crawford qui a évité la question quand on lui a demandé s'il envisageait une réplique des Flyers à la suite de la tumultueuse rencontre à Québec.

Crawford a confirmé la présence dans la formation des robustes attaquants Wendell Clark et Chris Simon. Dans le cas de Simon toutefois, on pense que la LNH lui infligera une suspension aujourd'hui en raison du violent coup de bâton qu'il a asséné à Dennis Vial, samedi dernier, au moment où Vial était assis au banc des Sénateurs d'Ottawa.

«Je n'ai parlé à personne de la Ligue nationale. Brian Burke (le préfet de discipline) ne m'a

pas contacté. Je devrais jouer demain (ce soir)», a avancé Simon qui a parti le bal il y a une dizaine de jours en s'en prenant à Lindros.

Thibault et les ragots

L'entraîneur des Nordiques, Marc Crawford, a encore dû répondre à plusieurs questions au sujet du jeune gardien qui a avoué la veille, au terme de la défaite de 6-1 aux dépens des Capitals de Washington, avoir été déconcentré par les commentaires de Crawford.

«Les propos de l'entraîneur m'ont frappé comme un coup de massue au visage», a-t-il lancé visiblement déçu de sa performance.

Crawford a ébranlé la confiance de Thibault, jusque-là fort solide, en laissant entendre, lundi, que son jeune âge jouait en sa défaveur et qu'on envisagerait la possibilité qu'il retourne dans les rangs juniors advenant qu'on juge que c'est la meilleure chose pour son développement.

Hier, l'entraîneur a répété que les Nordiques feront confiance aux jeunes joueurs uniquement s'ils peuvent aider l'équipe tout en progressant de façon constante.

Grand Prix du Portugal

Il se passe toujours quelque chose à Estoril

PATRICE BURCHKALTER
AGENCE FRANCE-PRESSE

Estoril — Le Grand Prix du Portugal sur le circuit d'Estoril n'est pas une course comme les autres.

Depuis le retour de la formule 1 dans ce pays en 1984, après une pause de vingt quatre ans (victoire de Jack Brabham en 1960 à Porto), le tracé portugais a toujours été le théâtre d'événements marquants touchant des grands noms, Niki Lauda, Ayrton Senna, Nigel Mansell et Alain Prost.

Qui ne se souvient pas des deux premières éditions, d'abord du formidable sprint pour le titre entre l'Autrichien Niki Lauda et le Français Alain Prost en 1984, ce dernier perdant la couronne pour un demi-point en dépit de sa victoire à Estoril, puis, l'année suivante, de l'arrivée au sommet d'un jeune brésilien, Ayrton Senna, qui, sous le déluge, obtenait la première d'une longue série de «poles» et sa première victoire en F1?

En 1987, un an après avoir appris sur ce même circuit le décès de son frère, Prost eut la joie de battre le record de victoires

en Grand Prix de l'Écossais Jackie Stewart.

Quatre saisons durant ensuite, Estoril donna lieu à des incidents de course. Ainsi, c'est peut-être là que les deux «ogres» de McLaren-Honda, Senna et Prost, connurent leur premier accrochage à l'occasion d'une manœuvre d'intimidation du Brésilien sur le Français en début de course (tassement contre le muret des stands).

En 1989, Nigel Mansell, alors chez Ferrari, expédiait Senna hors de la piste alors que le drapeau noir avait été présenté à plusieurs reprises au pilote britannique, coupable d'avoir effectué une marche arrière dans les stands lors d'un changement de pneumatiques. Cet accrochage pesa lourd dans la course au titre mondial que Prost enleva au Brésilien.

Et si Jean Alesi...

Comme la saison suivante, quand Mansell envoya Prost, devenu son équipier chez Ferrari, dans le muret des stands peu après le feu vert. Cette fois, l'incident empêcha vraisemblablement le Français de conquérir le titre pour la Scuderia. La remontée de Prost avait en effet été interrompue par l'ar-

rêt du Grand Prix du Portugal dix tours avant son terme en raison de l'accident du jeune italien Alex Caffi (Arrows).

Mansell tint encore la vedette en 1991, avec la perte de la roue arrière droite de sa Williams-Renault repartant après un changement de pneumatiques. Le Britannique perdit ce jour-là ses chances d'obtenir son premier titre.

Restent les deux dernières éditions, au cours desquelles Prost fit la «une». C'est en effet à Estoril que le Français, en septembre 1992 après une année sabbatique, annonça son retour en F1 chez Williams-Renault... et communiqua sa décision de «partir à la retraite», un an plus tard et quarante huit heures avant l'obtention de son quatrième titre mondial.

Senna décéda le premier mai à Imola, Lauda aujourd'hui consultant chez Ferrari, Mansell occupé quelque temps encore en IndyCar et Prost «retraité», qui pourra bien tenir la vedette cette fin de semaine à Estoril si le Grand Prix du Portugal reste fidèle à sa tradition? Et si le Français Jean Alesi (Ferrari) fête enfin à Estoril sa première victoire en F1...

TÉLÉVISION

Un magazine sportif à TVA

Pour animer son nouveau *Sport Magazine*, le réseau TVA a fait appel à l'expert sportif entre tous, Richard Garneau. L'émission débute dimanche, 16h30. Avec ce nouveau magazine de trente minutes, le réseau assure sa présence dans le domaine des sports, même s'il a abandonné la diffusion des matches de hockey qui remplissaient sa case du mercredi depuis plusieurs années au profit de Télévision Quatre Saisons, pour des raisons d'argent. D'ailleurs, il s'est assuré récemment une place dans le football américain et diffusera des matches le dimanche après-midi, à compter du début du mois prochain.

Pour sa première édition, *Sport Magazine* propose une entrevue avec le président des Expos, M. Claude Brochu. Le journaliste sportif François Gariépy fera le point sur les camps d'entraînement des Canadiens, des Nordiques et des Sénateurs d'Ottawa. Il sera aussi question de possibilité de grève au hockey et de Québec 2002.

L'ex-entraîneur et «joueurnaliste» Michel Bergeron secondera Richard Garneau, surtout lorsqu'il sera question de hockey.

Paule des Rivières

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Mardi	Washington 6 Québec 1	Chicago 3 Detroit 6
Winnipeg 3 Calgary 2	Dallas à Calgary	
NJ 4 Islanders 1	Boston vs Anaheim	
Dallas 3 Edmonton 1	Rangers à Los Angeles	
Boston 3 Anaheim 2	Ce soir	
Chicago 4 San Jose 3	Hartford à Ottawa	
Hier	Québec à Philadelphie	
Florida 3 Washington 6	Islanders vs Florida	
Toronto 3, Montréal 5	Chicago vs Las Vegas	
Ottawa 5, Hartford 6	Pittsburgh à Vancouver	
Philadelphie 1, NJ 4	Rangers vs San Jose	
Buffalo 3 St. Louis 3		

CLASSEMENT HORS-CONCOURS

	pts	pts	pts	pts	pts
St. Louis	6	4	1	24	12
Toronto	5	4	1	0	18
Washington	5	4	1	0	23
Hartford	4	4	0	0	19
Dallas	5	3	1	1	18
Los Angeles	4	3	1	0	12
Rangers	4	3	1	0	21
Boston	5	3	2	0	17
New Jersey	5	3	2	0	15
Vancouver	6	3	3	0	19
Winnipeg	4	2	1	0	12
Calgary	5	2	2	1	20
Montréal	6	2	3	1	22
Philadelphie	3	2	1	0	12
Québec	4	2	2	0	17
Islanders	5	2	3	0	15
Pittsburgh	5	2	3	0	16
Detroit	4	1	2	1	15
Anaheim	5	1	3	1	12
Chicago	3	1	2	0	7
Florida	3	1	2	0	8
Buffalo	4	1	3	0	10
San Jose	5	0	3	2	12
Ottawa	7	1	6	0	24
Edmonton	4	0	3	1	10
Tampa Bay	2	0	2	0	2

FOOTBALL

LIGUE NATIONALE

Dimanche	Buffalo 15 Houston 7	Atlanta à Washington
Miami 28 Jets 14	Cleveland à Indianapolis	
Cleveland 32 Arizona 0	Rams à Kansas City	
Minnesota 42 Chicago 14	Miami à Minnesota	
N.-Orléans 9 TB 7	Tampa Bay à Green Bay	
Philadelphie 13 GB 7	Cincinnati à Houston	
N.-Angle. 31 Cincinnati 28	N.-Angleterre à Detroit	
Pittsburgh 31 Ind'polis 21	N.-Orléans à SF	
Giants 31 Wash' ton 23	Pittsburgh à Seattle	
SF 34 Rams 19	San Diego à Raiders	
Raiders 48 Denver 16	Chicago à Jets	
San Diego 24 Seattle 10	Dimanche 25 septembre	
KC 30 Atlanta 10	Denver à Buffalo	
Lundi		
Detroit 20 Dallas 17 (P)		

CONFÉRENCE AMÉRICAINNE

	g	d	n	pp	pc moy.
Miami	3	0	0	91	63 1.000
Buffalo	2	1	0	56	65 .667
Jets de NY	2	1	0	62	53 .667
Indianapolis	1	2	0	76	76 .333
N.-Angleterre	1	2	0	101	105 .333
Section Centrale					
Cleveland	2	1	0	70	37 .667
Pittsburgh	2	1	0	57	57 .667
Cincinnati	0	3	0	58	86 .000
Houston	0	3	0	45	80 .000
Section Ouest					
San Diego	3	0	0	88	54 1.000
Kansas City	3	0	0	84	44 1.000
Seattle	2	1	0	76	40 .667
Raiders de LA	1	2	0	71	98 .333
Denver	0	3	0	72	110 .000
Conférence nationale					
Section Est					
Giants de NY	3	0	0	79	63 1.000
Dallas	2	1	0	63	46 .667
Philadelphie	2	1	0	66	57 .667
Washington	1	2	0	68	83 .333
Arizona	0	3	0	29	66 .000
Section Centrale					
Minnesota	2	1	0	62	33 .667
Detroit	2	1	0	54	55 .667
Chicago	1	2	0	57	81 .333
Green Bay	1	2	0	47	37 .333
Tampa Bay	1	2	0	40	40 .333
Section Ouest					
San Francisco	2	1	0	95	57 .667
Atlanta	1	2	0	69	74 .333
Rams de LA	1	2	0	46	77 .333
N.-Orléans	1	2	0	50	75 .333

Adresser à Agenda culturel, LE DEVOIR, adresse postale du journal ou par télécopieur: 985-3360. L'espace et l'intérêt général sont des critères inéluctables.

LE DEVOIR

CULTURE

ARTS VISUELS



MARIE-MICHELE CRON

Un journal qui a du chien

Lubie, c'est une petite équipe de trois personnes: la rédactrice Lorraine Audette, qui signe des textes mordants sur l'état de notre culture et des arts visuels avec sa plume alerte et aiguisée comme un couteau (à surveiller de près, la concurrence c'est plutôt sain), et les artistes Manon Guérin et Jean-Pierre Harvey, auxquels se greffent des collaborateurs, des chroniqueurs et des chefs de pupitre aux écritures éclatées. Né il y a un peu plus d'un an, dans la tourmente Voir qui s'amenait en région, Lubie affirme encore haut et fort son indépendance de corps et d'âme, tout en pratiquant le système D: c'est essentiellement la publicité qui fait vivre ce mensuel qui fonctionne au carburant et à l'énergie passionnée de ces auteurs bénévoles. De la graine d'écrivains d'ailleurs qui se transforme souvent en dynamite, car les textes révèlent outre des talents méconnus, des analyses pointues et incisives sur le milieu culturel en région et ailleurs: on y traite aussi bien de théâtre que de littérature, de cinéma que de design. Des billets doux et tendres alternent avec des crises de nerfs bien envoyées et des rages salées contre l'incurie de certains. «On essaie d'être audacieux, de ne pas trop se flatter», me dit, un sourire malicieux aux lèvres, Lorraine Audette.

Revue alternative ouverte à toutes les propositions — les collaborateurs issus de différents domaines peuvent changer à chaque numéro —, ses deux pages centrales

Lubie affirme encore haut et fort son indépendance de corps et d'âme.

chi-battus du préjugé, Lubie, c'est une découverte de l'année. C'est gratuit, distribué dans les centres d'artistes, et à Montréal, à Arctexte et au Cheval Blanc. On peut également se le procurer par abonnements en écrivant à: Lubie, 397, rue Racine Est, Chicoutimi, G7H 1S8 ou en téléphonant-télécopiant au (418) 698-1454. Coût pour un an: 24\$ (taxes incluses).

Forum public sur l'enseignement de l'architecture

Le Centre canadien d'architecture sera l'hôte d'un Forum public sur l'enseignement de cette discipline à Montréal, aujourd'hui même à 17h45, dans le cadre de l'exposition *Apprendre l'architecture* qui est présentée jusqu'au 2 octobre prochain. Le forum réunit Phyllis Lambert, directrice du CCA, Ricardo Castro, professeur associé à l'Ecole d'architecture de l'Université McGill, France Vanlaethem, professeur au département de design de l'UQAM, Anne Cormier, chargée de cours à l'UQAM, Irena Latek, professeur adjointe à l'Ecole d'architecture de l'Université de Montréal, Simon Pelouquin et Sophie Charlebois, chargés de formation pratique à l'Ecole d'architecture de l'Université de Montréal et Denise Gauthier chargée de formation pratique à l'Ecole de design industriel de l'UdeM. C'est Alberto Pérez-Gómez, professeur d'histoire de l'architecture à l'Université McGill qui agira ici en tant que modérateur. Nombre de places limité.

Théâtre Paul-Desmarais, Centre canadien d'architecture, 1920, rue Baile. On se renseigne au (514) 939-7026.

Colloque en hommage à Jiri Kolar

C'est sous les auspices du Département d'études littéraires de l'UQAM, et dans le cadre d'une exposition consacrée à Jiri Kolar, poète, peintre et collagiste d'origine tchèque qui marqua le XX^e siècle par son approche riche et profonde sur la combinaison des mots et des images, que se tiendra le colloque international *Aux frontières du pictural et du scriptural: hommage à Jiri Kolar* dont est responsable Eva LeGrand — également la conservatrice de l'exposition. Un colloque important qui sera marqué par la présence de plusieurs interventions dont celles de André Lamarque qui traitera de *Giacometti devant Genet: Intensité de l'écrit d'art*, de Monika Zgustova, qui explorera la *Valeur esthétique et éthique des journaux dans l'œuvre poétique et plastique de Jiri Kolar*, de Michaël Lachance qui parlera de *Kolar et Butor: autopsie et poème automate*, de Régine Robin avec *Le biographique aux limites...* Mais aussi, celles de Fernande Saint-Martin et de Françoise Le Gris. Les thèmes, dans le dépliant, sont dans l'ensemble, très alléchants.

Les 22, 23, 24 septembre au pavillon Athanase-David, salle D-R200, rez-de-chaussée, 1430, rue Saint-Denis. Frais d'inscription: professeurs: 40\$, étudiants: 15\$, grand public: 25\$. Informations: tel: (514) 987-4292.

ACPAV et Cinéma Libre présentent

TROPIQUE NORD

en film de Jean-Daniel Lafond

avec: Michèle Jean, Johanne Harrelle, Dorothy Williams, Julie Samuël, Paul F. Brown, Danyelle Smith, France Robit, Édition Desrosières, etc.

AU CINÉMA PARALLÈLE
3682, boul. St-Laurent, tél. 943-6001

«Comment être Noir et Québécois dans une société qui se cherche une identité?»

«un document puissant, troublant et pertinent qui nous concerne tous» — Eric Poirier, Voir

à voir absolument

Francine Landreau Le Devoir

du 22 au 28 sept. incl. à 19h00 et à 21h00 (M.F.) (double ang.)

PRÉCÉDÉ DES COURTS MÉTRAGES

RENTFWD

«Des Vies»

TRACES

des Julia Bruneau, Enguerrand, et

ROCKHEAD'S PARADISE

de Marie Potvin

COMPÉTITION OFFICIELLE

FESTIVAL DES FILMS DU MONDE

GILBERT SICOTTE

VÉRONIQUE LE FLAUAIS

«Orchestre en douceur... et émouvant.»

— Louise Blanchard, Journal de Montréal

Écrit et réalisé par MICHELINE LANCTÔT

La vie d'un HÉROS

LE DEVOIR

Ciel

MAGNUM DISTRIBUTION

DÈS DEMAIN

NOUVEL ÉLYSÉE 288-1857

25 rue Bédard

★ DOLBY DIGITAL

LE DEVOIR présente

RICHARD DESJARDINS

avec

ABBITTIBBI

NOUVEAU SPECTACLE

«Chaque était la nuit...»

SUPPLÉMENTAIRES

28-29-30 SEPT. et 1^{er} OCT. 20h30

ARTISTE INVITÉE: SYLVIE PAQUETTE

CIBL

impresarii

SPECTRUM

318, STE CATHERINE © D. des Arts (tel. 961-5851) tickets au Spectrum, chez Admision et au 790 1245 (chèque)

Ministère de la Culture et des Communications

Richard Desjardins et Abbittibi au Spectrum

L'intense et puissante mélodie du trou

SYLVAIN CORMIER

Coïncidence? La première inoubliable fois que j'ai vu Richard Desjardins en show, un soir de janvier 1991 à La Licorne, le général Swartzkopf et ses commandos du désert pilonnaient Bagdad de leurs bombinettes. Hier soir, alors que les mêmes Yankees installaient leurs quartiers d'automne à Port-Au-Prince, Desjardins et ses bons gars d'Abbittibi m'envoyaient en pleine poire la plus puissante version imaginable de l'incendiaire *Miami*. Comme si, en présence de Desjardins, le monde se mettait à exister et à crever un peu plus fort, de sorte qu'on ne puisse plus s'endormir en paix. Il n'y a pas de coïncidences.

Il n'y a pas de hasard non plus. Il fallait que j'assiste la semaine dernière, en petit verni, au show d'Abbittibi à Longueuil pour que je constate à quel point celui d'hier, le premier de toute une série au Spectrum, était puissant et gagnant. Dans le petit Théâtre de la Ville, l'autre jour, c'était déjà très au point, très efficace, le saxo de Claude Vendette et la guitare électrique de Grandmont étincelaient à l'unisson, mais l'ensemble m'avait rebuté. Un

peu trop cuivré sur l'estomac. Un show qui, à mon sens, ne donnait pas au public la chance de découvrir Abbittibi à travers Desjardins. Le groupe n'avait rien joué de *Tu m'aimes-tu*, l'album qui a tout déclenché pour Desjardins, ni la chanson-titre, ni *Lucky Lucky* (pour autant annoncées en entrevue). Ni même *Kid Brodeur*, la plus prenante chanson du nouvel album d'Abbittibi, alors que tout le reste du disque y avait passé, en plus d'une bonne demi-douzaine d'inconnues au bataillon. C'était beaucoup demander à un public venu là majoritairement pour Desjardins, fut-il plein de bonne volonté. Pourquoi avoir signé l'album Richard Desjardins - Abbittibi, me demandais-je, en toute connaissance de cause, dans le but évident ne pas s'aliéner trop de clients, et en imposer tant en spectacle?

J'appréhendais quelque peu, en cela, la première montréalaise. J'avais tort. Hier, Abbittibi était souverain et pouvait tout exiger parce qu'il en donnait autant. Tout passait, tout répondait présent, même le lot de nouveautés (*Senorita*, *T'attends*, *Tout se peut*, *Les bons à rien*), et jusqu'aux plus exigeantes chansons épiques de Desjardins (*Miami*, *Les Yankees*). Les monologues de Desjardins frappaient fort et juste (le gars est un véritable stand-up comic, le roi du calembours jaunâtre), la cohésion des Abbittibbiens était dix fois plus étanche. Desjardins semblait moins gêné de s'approprier le centre de la scène, probablement parce que Vendette, Grandmont (particulièrement fluide hier), le batteur Richard Perrotte et le bassiste Rémy Perron tenaient mieux leur bout du bâton.

C'était un show qui avait du front, qui ne faisait pas regretter Desjardins parce que le groupe s'assumait en tant qu'Abbittibi. A prendre ou à laisser. Ils n'avaient même pas besoin de sourire: la musique parlait d'elle-même, immense et complexe comme la «mélodie du trou» que chantait Desjardins dans *Les grands remous*. Ils n'ont pas fait *Tu m'aimes-tu*. Ce n'était pas nécessaire. On les a aimés d'autant plus.



ARTS VISUELS

Pot, chair et os

Le travail archéologique s'expose à la Pointe-à-Callière

STÉPHANE BAILLARGEON

LE DEVOIR

Le Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal a inauguré cette semaine une exposition consacrée au travail des archéologues qui fouillent le sol de la métropole depuis des décennies.

Intitulée *L'Os et la bouteille, fragments d'histoire: L'archéologie à la portée de tous!*, cette exposition veut initier les visiteurs, et notamment les jeunes écoliers qui composent la majorité de la clientèle de cet établissement du Vieux-Montréal, à l'intrigant travail scientifique des Indiana Jones en sarrau, qui travaillent une pelle dans une main et un microscope dans l'autre.

Plus de 80 sites archéologiques ont été répertoriés jusqu'à maintenant dans les environs de Montréal, auxquels il faut ajouter les nombreux vestiges du Vieux-Port. Depuis une quinzaine d'années, sur le seul site du Musée, pas moins de 500 000 artefacts ont été déterrés, classifiés et interprétés.

L'Os et la bouteille permet de voir comment est traité cet Himalaya d'artefacts, quels principes et quels méthodes guident le travail des archéologues sur les objets déterrés, comment ils font parler les fragments, même les moins bavards en apparence, comme ceux d'une bouteille de vin du 18^e siècle ou d'un os de poulet du siècle dernier.

Ces deux objets anonymes — l'os et la bouteille — ont été sélectionnés comme axes de réflexion didactique, précisément parce qu'ils sont anonymes à souhait, parce que, comme la très large part de ce qui est soustrait au silence des sous-sols de l'histoire, ils permettent de parler du quotidien de nos ancêtres.

Rien de spectaculaire donc: pas de sarcophage déterré par un vieux britannique hurluberlu, pas d'aventure à la Schliemann ou Dörpfeld, les légendaires «découvreurs» de Troie. La réalité du travail de l'archéologue l'exigeait, comme on le comprend en visitant les salles du Musée de la Pointe-à-Callière. De nos jours, le lot du quotidien de ces scientifiques est fait de petites et simples découvertes, du travail de moins sur des fragments d'objets anodins, quotidiens, bêtement utilitaires.

L'exposition permet donc de suivre à la trace le travail effectué en laboratoire, après la fouille.

Dans une première salle, délimitée par des dizaines et des dizaines de boîtes de carton renfermant des artefacts, les visiteurs sont invités à observer de près et à interagir avec des fragments déterrés sur certains sites au cours des dernières années. On peut alors comprendre quel animal ou quel ancien habitant de Ville-Marie ou de Montréal a rongé ou découpé tel os, quelle

compagnie française ou britannique a produit telle ou telle bouteille. On comprend surtout que de tels fragments, une fois bien documentés, peuvent livrer des informations essentielles sur la boucherie, l'alimentation, ou les conditions d'hygiène d'une époque, et même servir d'indicateurs incontournables sur le niveau de vie ou les habitudes quotidiennes des gens du passé.

Les trois autres petites salles de l'exposition permettent d'approfondir la réflexion. Ainsi, à partir d'une dame-jeanne (ou de ce qui en reste), découverte dans l'ancienne boutique de Monsieur Baggy, rue Saint-Louis, ou de déchets domestiques retrouvés autour des fortifications de Montréal ou dans un jardin du 17^e siècle, on s'initie à l'épistémologie de l'archéologie. On saisit alors comment les savants documentent le contexte de leur découverte, interrogent les objets déterrés, les mettent en relation les uns avec les autres, et finissent par émettre des hypothèses d'interprétation de toutes ces données, qu'ils vont à nouveau confronter à la réalité, pour aboutir à des conclusions aussi probables que possible.

La salle consacrée à l'histoire des déchets retrouvés entre les murs d'escalpe et de contrescarpe des fortifications est particulièrement amusante et instructive. L'enquête a permis d'établir que ces restes de poubelles du 18^e siècle n'avaient pas été déversés par les soldats de l'époque, comme certains indices le laissaient croire, mais fort probablement par les simples citoyens qui avaient effectué là des déchargements



PHOTO ERIC PICHE

Détail de l'affiche *L'Os et la bouteille, fragments d'histoire*, un design de Faux Trio.

illégaux pour protester contre la présence des militaires dans la ville. De la poubelle critique, qui dit mieux?

Mais ce n'est qu'une hypothèse. Cela aussi on le conçoit en visitant la chair théorique mise autour de *L'Os et la bouteille*: l'archéologie ne se limite pas à de simples descriptions, elle s'efforce d'interpréter ce qu'elle observe, d'éclairer le sens des objets trouvés, mais ce travail ne débouche le plus souvent que sur une «réalité plausible», un fragment de réalité hypothétique.

N'empêche, il s'agit d'une tâche passionnante, essentielle, immensément utile. L'archéologie soustrait l'objet enfoui à sa prétention d'exister par lui-même. Elle fait d'un os, d'une bouteille, des «fragments d'histoires», comme le dit le sous-titre de l'exposition. Avec elle, avec cette petite mais instructive exposition du Musée d'histoire et d'archéologie de Montréal, avec ces petits riens chargés de significations, un os, une bouteille, le passé murmure, l'histoire chute, la vie et les raisons de vivre des gens qui nous ont précédés reprennent sens, une nouvelle fois.

BOURGOVISION



PIERRE BOURGOIS

Une saison mort-née...

On peut aimer ou ne pas aimer Lévy-Beaulieu, Sylvie Payette ou Janette Bertrand mais il est une chose certaine: on ne peut pas leur reprocher de ne pas savoir écrire pour la télévision. Mais si j'en juge par ce que j'ai vu des téléromans de la nouvelle saison, il y a des auteurs qui auraient mieux fait de s'adonner à d'autres passe-temps.

Trois nouveaux téléromans. Un quatrième qui poursuit sa morne aventure de l'an dernier. Commençons par ce dernier: *A nous deux*. C'est le téléroman des avocasseries. L'an dernier, on avait reproché à ses auteures de couper les coins ronds en matière de droit. Elles ne firent pas attendre leur réponse: elles écrivaient de la fiction et ne se voyaient donc pas contraintes de refléter la réalité. Bon. Grand bien leur fasse. Mais leur fiction est imbuvable, ce qui est une faute bien plus grave. Comme le disait si élégamment un personnage, la semaine dernière: «Les boutons du divan me entraînent dans le dos». A moi aussi. Les comédiens ne sont pas forts mais le seraient-ils qu'ils n'arriveraient pas à sauver si pauvre matière. Et ça dure une heure!

Santa Maria. L'an dernier, une pré-première qui devait nous mettre l'eau à la bouche, avait été accueillie avec la plus grande froideur. On nous promettait mieux à la rentrée. Eh bien c'est raté. Encore là, c'est affaire de scénario, de dialogues et de textes. Ce centre d'accueil pour toxicomanes où on ne voit jamais les «pensionnaires» ressemble plus à un centre d'accueils pour intervenants balourds recyclés en amateurs de rue. La nouvelle directrice semble sortie tout droit d'un cours de motivation avec Sœur Angèle et son pauvre rival et prétendant, Patrice Lécuyer, n'arrive pas, malgré son charme, à nous faire croire qu'il pourrait la remplacer avec avantage. Autour d'eux, des personnages plus caricaturaux qu'amusants, emportés dans cette folie de commande qui tient lieu de rythme et de ponctuation. Si on ne voit pas les toxicomanes, c'est sans doute qu'ils ont réussi à fuir ce troupeau d'aliénés avant la première émission.

Les comédiens, tous, sont bourrés de talent et réussissent malgré tout à tirer leur épingle du jeu. Mais leur talent ne sert à rien et leurs performances tournent à vide. C'est l'écriture qui ne fonctionne pas. Le vrai est escamoté et le vraisemblable ignoré. Le rire est forcé et la réplique attendue. Le rythme forcené ne balaye que du vent.

Séance de polyvalente

L'arche de Zoé. Cette fois, l'exercice est consternant. Des personnages qui se retrouvent tous dans le même bar, à la même heure, le même jour, chaque semaine. On voudrait y croire. Mais ça n'a pas de maudit bon sens. Une séance de polyvalente dans les années soixante-dix. Des blagues de polyvalente, éculées jusqu'à l'os. Des hommes qui n'ont qu'une chose en tête: baiser. Des femmes qui n'ont qu'une idée derrière la tête: comment les en empêcher. Des stéréotypes si dépassés qu'on se croirait dans un télé-roman de Lise Payette. Bien sûr on sait qu'il en reste des machos, mais tous à la même place le même jour à la même heure? Bien sûr il en reste des agace-pisettes et on en connaît des femmes qui font semblant de pianoter sur leur ordinateur en sirotant le champagne mais toutes aussi complaisantes et aussi dénuées de passion? A vrai dire, il n'y a que deux personnages incarnés dans tous: l'adulescent en rut et l'éternel féminin. C'est ancien, démodé, unidimensionnel et méprisant pour tout le monde. Les comédiens? Bah, comme ils jouent tous le même personnage, ils se regardent faire les uns les autres et ça donne ce que ça donne. Un flop.

Quatre et demi. Le petit dernier, qui nous arrive sur la pointe des pieds, sans faire de bruit. Il pourrait pourtant nous réserver des surprises, parce qu'il ne manque pas de charme. C'est plein de bons sentiments et ça dégouline un peu mais on s'installe agréablement, sans s'en apercevoir, dans des situations pas trop tirées par les cheveux. On sourit à l'occasion et on se prend à s'attendrir pour presque rien. Les textes ne manquent pas de fraîcheur, ce qui est rare, et les comédiens jouent sans s'essouffler, ce qui n'est plus commun. Une comédie légère et sans prétention qui n'a pas besoin d'animateur de foule pour se maintenir à flot. A surveiller.

J'ai délibérément choisi de ne pas nommer les auteurs de ces attentats.